

DIALOGUE SUR LES VILLES DURABLES

LA GOUVERNANCE URBAINE AU CŒUR DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD 11



Dans le cadre de :



Avec le support de :



DIALOGUE SUR LES VILLES DURABLES

LA GOUVERNANCE URBAINE AU CŒUR DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD 11

RAPPORT

Strasbourg, France, 24 et 25 mai 2018

Contribution à l'examen de l'Objectif de Développement Durable 11 et au premier Forum des Gouvernements Locaux et Régionaux lors du Forum Politique de Haut Niveau 2018 (New York)

AVANT-PROPOS

Les villes et les régions sont idéalement placées pour générer des changements catalytiques et transformer les programmes mondiaux en actions concrètes : ce sont là où les populations vivent, où la pauvreté est combattue, où la prospérité est générée, et où les femmes et les jeunes s'autonomisent. Au plus proche des citoyens, les gouvernements locaux sont des décideurs clés, notamment en matière de logement abordable, d'espaces publics, d'accès aux services de base pour tous et s'assurent que les villes résistent au changement climatique grâce à des solutions adaptées et innovantes.

Le Dialogue sur les Villes Durables à Strasbourg a montré que les gouvernements locaux s'approprient déjà les agendas mondiaux, organisent des activités de sensibilisation et mettent en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en engageant tous les acteurs locaux. Nous avons également entendu l'engagement des gouvernements nationaux à travailler avec les communautés, le secteur privé et à établir des mécanismes de dialogue et de coopération avec d'autres niveaux de gouvernement pour atteindre des villes durables.

Les défis du Programme 2030 sont complexes et ne peuvent être affrontés seuls. Le Dialogue sur les Villes Durables a précisément été organisé pour faciliter et encourager les maires et les ministres à trouver des solutions communes. Ce rapport reflète la richesse et la pluralité des voix et des perspectives des différents continents, villes et niveaux de gouvernement dans la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable 11. Il met l'accent sur le type de collaboration nécessaire à tous les niveaux de gouvernance. ONU-Habitat et son partenaire clé, Cités et Gouvernements Locaux Unis, sont fiers de présenter ces enseignements au Forum Politique de Haut Niveau des Nations Unies à New York en juillet 2018, et en particulier lors du premier Forum des Gouvernements Locaux et Régionaux.

Une gouvernance multi-niveaux, inclusive et innovante peut libérer le potentiel des territoires urbains et ne 'laisser personne derrière'. La gouvernance urbaine est le fil directeur qui unit toutes les cibles de l'ODD 11, et les partenariats multi-niveaux et multi-acteurs nourrissent la dimension urbaine des Objectifs de Développement Durable.

Nous devons veiller à ce que le dialogue entre les différentes sphères de gouvernement se fasse de manière constructive, coordonnée et sur le long terme. Pour cela, le Nouveau Programme pour les Villes propose une voie claire, et nous invite à renouveler les structures institutionnelles et de gouvernance pour en faire le moteur du développement urbain durable et transformer nos villes en lieux habitables, intelligents et durables. Le Nouveau Programme pour les Villes peut également nous aider à localiser le Programme 2030, en tant qu'opportunité unique de renforcer la gouvernance démocratique locale et de réaliser ensemble ce plan vital pour les peuples et la planète.

Maimunah Mohd Sharif

Secrétaire Générale Adjointe des Nations Unies et Directrice exécutive, ONU-Habitat

Strasbourg a accueilli le Dialogue sur les Villes Durables, en liaison avec le Bureau Exécutif de Cités et Gouvernements Locaux Unis. Nous sommes heureux que notre Bureau ait accueilli et ouvert des espaces de dialogue pour les représentants des gouvernements locaux, régionaux et nationaux, et leurs partenaires, témoignant ainsi de notre volonté d'ouverture, de réflexion et d'action commune.

Dans le même esprit de collaboration entre Cités et Gouvernements Locaux Unis et les Nations Unies, nous présentons conjointement dans ce rapport les conclusions du Dialogue, en tant que contribution à l'examen de l'Objectif de Développement Durable 11 lors du Forum Politique de Haut Niveau de 2018.

Pour les maires et les gouverneurs, l'Objectif de Développement Durable 11 et tous les autres objectifs liés aux villes sont notre quotidien. Nous gouvernons, planifions, développons, gérons nos territoires pour les rendre sûrs, inclusifs, résilients et durables pour nos citoyens. Aussi, nous croyons que la localisation des Objectifs de Développement Durable, qui tient compte des réalités locales et des communautés tout au long du processus de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, est essentielle pour le développement local, national et mondial, et la seule façon de mettre en œuvre les programmes mondiaux et de les faire vivre effectivement. La localisation des Objectifs de Développement Durable nécessite l'alignement des objectifs mondiaux avec les politiques de développement nationale et locale, et leur mise en œuvre au niveau local appelle à des efforts renouvelés de la part des sphères de gouvernement nationale et infranationale.

Le dialogue avec les institutions nationales doit se développer à tous les niveaux. L'implication des gouvernements locaux et régionaux dans les agendas mondiaux s'accroît et s'améliore, et le Dialogue sur les Villes Durables a été l'occasion d'avancer de manière sans précédent vers cet indispensable dialogue structurel avec les sphères nationales, et ceci dans un contexte mondial. Pour Cités et Gouvernements Locaux Unis et le Groupe de Travail mondial des gouvernements locaux et régionaux, apporter ces éléments de façon constructive à la discussion mondiale est une contribution supplémentaire à notre engagement envers le développement durable et à réaliser, ensemble, un avenir meilleur pour nos citoyens et nos communautés.

Mpho Parks Tau

Président de Cités et Gouvernements Locaux Unis
Président de l'Association sud-africaine des Gouvernements Locaux (SALGA), Afrique du Sud

Roland Ries

Maire de Strasbourg, France

Co-président de Cités et Gouvernements Locaux Unis

MESSAGES CLES

1. Les participants au Dialogue sur les Villes Durables ont réaffirmé qu'un cadre politique, juridique, institutionnel et financier favorable est nécessaire à la réalisation de l'ODD 11 et de la dimension urbaine du Programme 2030. La **gouvernance urbaine** est la pierre angulaire de la mise en œuvre efficace et durable de l'ODD 11 et le lien entre les cibles urbaines.

2. Les échanges ont montré les efforts en cours pour un travail intergouvernemental et une **coordination horizontale** au niveau national, ainsi que les engagements et les initiatives locales. La mise en œuvre de la dimension urbaine des ODD constitue une opportunité de **réactiver le dialogue vertical et multi-niveaux** et de travailler à plus d'intégration et de soutien politique.

3. L'ODD 11 traite de questions décentralisées aux gouvernements locaux et régionaux dans de nombreux pays du monde. La **décentralisation** politique, administrative et fiscale est cruciale pour renforcer les territoires, améliorer la prestation de services et renforcer la démocratie locale. La nature instrumentale de **l'autonomie locale** doit être placée au cœur de la coopération entre toutes les sphères de gouvernement pour ne laisser personne derrière.

4. Une **approche territoriale**, marquée par une coopération institutionnelle et intersectorielle, est nécessaire. La planification va au-delà du développement d'instruments : elle doit prendre en compte l'économie politique nationale et locale et améliorer la fonctionnalité urbaine grâce à une approche intégrée et multisectorielle. Cela signifie passer de programmes sectoriels à des politiques axées sur des espaces, et soutenir le tissu socio-économique et humain qui rend les villes vivables et leur donne leur identité.

5. Le chaînon manquant entre la planification et la mise en œuvre est bien souvent le **financement**. Compte tenu des besoins et des questions de plus en plus complexes à traiter, tous les niveaux de gouvernement doivent innover, encourager la localisation du financement, l'utilisation de solutions mixtes et s'engager davantage avec le secteur privé.

6. Les villes sont un bien collectif et leur durabilité repose sur un **contrat social** avec les citoyens et sur la **protection des biens communs**, à travers la médiation d'intérêts entre tous les niveaux de gouvernement. La responsabilité, la **transparence** et le gouvernement ouvert sont les fondements de ce contrat social renouvelé, permettant la démocratisation effective des villes.

7. L'inclusion de tous les segments de la société - public, privé, société civile, secteur informel - en tant qu'acteurs et bénéficiaires est essentiel. Tous les acteurs doivent être pris en compte dans les processus de gouvernance urbaine, afin de renforcer le développement économique local, la sécurité, la cohésion sociale et la prospérité. Ceci est intrinsèquement lié aux **processus participatifs et**

bottom-up, où les citoyens ont une voix dans les trajectoires d'urbanisation pour que cela réponde à leurs besoins et à la diversité des usages urbains.

8. Les dirigeants peuvent adopter une **approche basée sur les droits** dans la mise en œuvre et le suivi des ODD, afin de changer le discours pour un droit collectif de vivre dans des villes inclusives et équitables, garantissant des opportunités pour tous et l'élimination des discriminations.

9. Les crises urbaines ont de multiples facettes et cela appelle de facto à une réponse multi-niveaux et multi-acteurs. La nature interconnectée de l'ODD 11, du cadre de Sendai 2015-2030 et de l'Accord de Paris sur le climat, offre une opportunité unique pour une action locale et globale collective vers la réduction des risques et le renforcement de la **résilience**.

10. L'ODD 11 et le programme 2030 doivent, être compris comme étant intégrés aux processus politiques et de planification ordinaires. **L'intégration des principes** dans les cadres nationaux est en cours mais doit encore être poursuivie. Il existe des initiatives sectorielles et d'alignement de la part de gouvernements locaux et régionaux pionniers. Cependant, cette dynamique doit être renforcée et approfondie à tous les niveaux pour transformer les objectifs mondiaux en résultats concrets.

11. **Mobiliser les capacités** pour conduire une approche inclusive et localisée est essentiel. Les associations de gouvernements locaux sont des acteurs clés pour faciliter le dialogue multi-niveaux et le renforcement des capacités, favorisant ainsi l'appropriation et l'apprentissage par les pairs.

12. La dimension urbaine des ODD constituent une opportunité sans précédent de générer des **données spatiales et désagrégées**. Un dialogue transparent et régulier - au-delà de la simple consultation - entre les systèmes statistiques nationaux, les gouvernements locaux et les 'producteurs de données' (y compris les communautés) est de plus en plus nécessaire. Les gouvernements locaux et régionaux doivent être pleinement intégrés dans tous les processus de suivi et d'examen, en renforçant les capacités locales et en impliquant leurs associations dans les préparatifs des ENV.

13. Le **Nouveau Programme pour les Villes** rend explicite les dimensions de gouvernance sous-jacentes à la mise en œuvre de l'ODD 11. Bien qu'il n'y ait pas d'approche universelle pour la collaboration entre les niveaux de gouvernement, la **localisation des ODD** a été reconnu par les participants comme une réponse efficace. Cette approche politique, institutionnelle et opérationnelle implique davantage de systèmes de gouvernance en réseau et un dialogue itératif et multidimensionnel accru ; elle lie la mise en œuvre des ODD et du NPV et place les citoyens au centre du développement.

ACRONYMES

| | |
|----------------|--|
| CDN | Contributions prévues Déterminées au niveau National |
| CGLU | Cités et Gouvernements Locaux Unis |
| CIDU | Cadre Intégré de Développement Urbain (<i>Integrated Urban Development Framework</i> , Afrique du Sud) |
| COGTA | Département de la Gouvernance coopérative et des Autorités traditionnelles (<i>Department of Cooperative Governance and Traditional Authorities</i> , Afrique du Sud) |
| ENV | Examen National Volontaire |
| FPHN | Forum Politique de Haut Niveau |
| GL | Gouvernements Locaux |
| NPV | Nouveau Programme pour les Villes (Nouvel Agenda Urbain) |
| ODD 11 | Objectif de Développement Durable 11 |
| ONU-Habitat | Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains |
| PNU | Politique Nationale Urbaine |
| Programme 2030 | Programme de développement durable à l'horizon 2030 |
| RRC | Réduction des Risques de Catastrophe |
| SENDAPLES | Secrétariat national à la planification et au développement (<i>Secretaría Nacional de Planificación y Desarrollo</i> , Equateur) |
| UE | Union Européenne |
| UNACLA Unies | Comité Consultatif des Autorités Locales auprès des Nations Unies |



Ruben Del Rio, 2017. Papier découpé et collage

1. INTRODUCTION

Contexte du Dialogue

Le Dialogue sur les Villes Durables a été coorganisé par ONU-Habitat et Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) dans le cadre du travail du Comité Consultatif des Autorités Locales auprès des Nations Unies (UNACLA) et du Groupe de travail mondial des gouvernements locaux et régionaux (Global Taskforce). Il a eu lieu les 24 et 25 mai 2018 à Strasbourg, au Parlement Européen, à l'invitation de Roland Ries, Maire de Strasbourg et co-Président de CGLU et de Maimunah Mohd Sharif, Directrice Exécutive d'ONU-Habitat. Il a été organisé à l'occasion du Bureau Exécutif de CGLU et a rassemblé plus de 350 participants de plus de 25 pays, dont 70 élus locaux, Ministres, plus de 40 représentants nationaux et de nombreux partenaires internationaux.

Le Dialogue a été organisé avec un triple objectif :

- Faciliter le dialogue multi-niveaux entre les gouvernements nationaux et locaux ;
- Échanger des expériences, des solutions et des défis sur les différentes dimensions de la ville durable ;
- Préparer une contribution conjointe locale-nationale pour le Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) et en particulier pour le Forum des Gouvernements locaux et régionaux (juillet 2018, New York, Etats-Unis).

Méthodologie du Dialogue

Le Dialogue a débuté par la présentation des visions, défis et progrès en matière de mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable 11 (ODD 11) par les délégations de gouvernements nationaux, leur permettant de partager leurs mécanismes et stratégies de coordination avec leurs pairs et partenaires.

Quatre dialogues thématiques de haut niveau entre les gouvernements nationaux et locaux ont suivi, organisés par les Conseils Politiques de CGLU et abordant les aspects clés des villes inclusives, sûres, durables et résilientes.

Il s'est conclu par un dialogue de haut niveau sur le lien entre les objectifs mondiaux et le Nouveau Programme pour les Villes (NPV).

| | |
|---|--|
| Vision nationale et mise en œuvre | |
| Dialogues ministres - maires | |
| Droit à la ville (ODD 11.1, 11.2) | Opportunités pour tous (ODD 11.3, 11.4, 11.7, 5) |
| Gouvernance multi-niveaux (ODD 11.3, 11.a, 17) | Villes résilientes (ODD 11.5, 11.6, 11.b, 11.c, 7, 12) |
| Objectifs de Développement Durable et Nouveau Programme pour les Villes | |

Figure 1 : méthodologie du Dialogue

Contribution à l'examen de l'Objectif 11 et cadre du rapport

Le Dialogue visait à préparer le FPHN où l'ODD 11 est examiné pour la première fois. Ce document rapporte les discussions qui ont eu lieu à Strasbourg et est présenté à l'occasion du FPHN, conformément à l'article 47 du Programme 2030 : « C'est à nos gouvernements qu'incombe au premier chef la responsabilité d'assurer le suivi et l'examen, aux plans national, régional et mondial, des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles », complété par l'article 89 : « Le Forum politique de haut niveau encouragera la participation des grands groupes et d'autres parties prenantes aux processus de suivi et d'examen conformément à la résolution 67/290. Nous engageons ces acteurs à rendre compte de leur contribution à la mise en œuvre du Programme. »

Ce rapport est basé sur les actes de la réunion, les présentations des participants et les réponses à un questionnaire envoyé aux points focaux des gouvernements nationaux. Il ne constitue pas un mécanisme de rapport officiel, ni une analyse des Examens Nationaux Volontaires (ENV)¹, mais davantage une contribution qualitative pour mettre en évidence l'importance de la gouvernance urbaine dans la mise en œuvre du Programme 2030.

Pourquoi mettre l'accent sur la gouvernance urbaine ?

L'Objectif 11 est centré sur l'engagement à « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». La dimension urbaine du Programme 2030 ne se limite pas à l'ODD 11 et concerne d'autres objectifs tels que l'ODD 16 (institutions efficaces), l'ODD 13 (action climat), l'ODD 9 (infrastructure), l'ODD 6 (eau et assainissement), l'ODD 1 (éradication de la pauvreté) ou l'ODD 8 (travail décent), entre autres. Le défi du Programme 2030 est vaste et nécessite l'implication de nombreux secteurs du gouvernement et de la société. Bien que les gouvernements locaux soient en première ligne pour assurer la gestion urbaine, les responsabilités urbaines sont partagées entre différents ministères (développement urbain, infrastructure, transports, intérieur, présidence, etc.) et sont souvent dispersées entre les municipalités, provinces, comtés, régions et aires métropolitaines.

Pour atteindre des villes et des communautés durables, il est nécessaire de renforcer les cadres politiques, juridiques et institutionnels ainsi qu'un soutien financier au niveau local. Ceci n'est pas toujours explicite dans les cibles de l'ODD 11 mais pourtant essentiel à leur mise en œuvre. **La mise en œuvre de la dimension urbaine des ODD représente une opportunité pour renouveler le dialogue, établir de nouveaux mécanismes de gouvernance, créer les conditions pour libérer le potentiel des villes**, assurer que les financements publics et privés soient canalisés vers le développement urbain durable.

C'est en fait le NPV qui aborde la façon dont les villes sont planifiées, conçues, gérées, gouvernées et financées pour parvenir au développement durable, et il constitue en cela un accélérateur de la mise en œuvre des aspects urbains des ODD.

Dans ce contexte, le rapport du Dialogue sur les Villes Durables aborde spécifiquement la gouvernance urbaine comme fondement de la mise en œuvre de l'ODD 11, et plus généralement de tous les ODD liés aux villes, en montrant les liens avec le NPV et illustrés par les expériences et les exemples des participants.



“ Si nous voulons avoir une chance d'atteindre les Objectifs de Développement Durable, nous devons assurer le bon fonctionnement de nos villes. Si nous voulons que nos villes fonctionnent, elles ont besoin d'un cadre propice. Nous devons reconnaître la gouvernance comme l'un des moteurs du développement urbain durable. La cocréation de solutions est le seul moyen de réussir ce plan vital pour l'humanité et la planète.”

Maimunah Mohd Sharif, Directrice Exécutive, ONU-Habitat

¹ L'analyse des Examens Nationaux Volontaires (<https://sustainabledevelopment.un.org/vnrs/>) fait l'objet de publications de CGLU (série annuelle "Gouvernements nationaux et infranationaux sur la voie de la localisation") et des Nations Unies. <https://unhabitat.org/sdg-11-synthesis-report-2018-on-cities-and-communities/>



Les effets du Bon Gouvernement sur la ville, Ambrogio Lorenzetti (1338-1340) - Sienne, Italie

2. ENGAGEMENTS NATIONAUX ET ACTIONS POUR ATTEINDRE L'ODD 11

Les ministres et représentants des gouvernements nationaux ont présenté leurs stratégies et politiques respectives, les mécanismes de dialogue et les perspectives futures pour la mise en œuvre et le suivi de l'ODD 11, et son articulation avec le NPV. La session a rassemblé des représentants des Ministères de l'Intérieur, du Logement, des Travaux publics, de la Planification, des Collectivités territoriales, du Développement régional et local, montrant l'éventail des départements ministériels impliqués dans le développement durable et les villes. Les implications en termes de dialogue et de coordination sont d'autant plus nécessaires que 65% des cibles des ODD sont dévolues aux gouvernements territoriaux (OCDE). Par conséquent, il est crucial de considérer la façon dont tous les niveaux de gouvernement partagent l'information, augmentent les ressources et les capacités pour libérer le potentiel des zones urbaines et des territoires. **Mettre l'accent sur le « QUI » et le « COMMENT » de la mise en œuvre revient à examiner la question de la gouvernance urbaine.**

“Un dialogue comme celui d'aujourd'hui, entre les sphères de gouvernement locale, régionale et nationale est une avancée importante qui doit être célébrée. L'implication des gouvernements locaux et régionaux dans les programmes globaux doit s'accroître et s'améliorer, pour rendre la vie de nos populations et de nos communautés plus durable.”

Mpho Parks Tau, Président de CGLU, Président de l'Association Sud-africaine des Gouvernements Locaux, Afrique du Sud



Tous les niveaux de gouvernements ont réaffirmé leur engagement à mettre en œuvre et réussir les ODD

L'Équateur a résumé ses quatre **principaux défis** qui, à des degrés divers, sont couramment rencontrés par tous les gouvernements :

| Articulation | Capacités | Financement local | Données territoriales |
|---|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Multi-acteurs • Multi-niveaux <ul style="list-style-type: none"> • national: plans sectoriels, ministères • local: institutions, société civile | <ul style="list-style-type: none"> • Planification urbaine et territoriale • Gestion du développement durable • Suivi de l'exécution des programmes | <ul style="list-style-type: none"> • Dépendance au niveau national • Manque d'effet de levier des taxes • Autonomie locale | <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'information et d'échelle adaptée (population, foncier, réseaux, risques) • Manque de capacités techniques • Manque de financement |

Mécanismes institutionnels et de coordination pour appuyer la mise en œuvre de l'ODD 11

La plupart des pays ont mis en place - ou envisagent de créer - un organe intergouvernemental (comité, conseil, groupes de travail, etc.) pour suivre la mise en œuvre et assurer la coordination intersectorielle au niveau national.

En **Algérie**, un Comité interministériel, coordonné par le ministère des Affaires étrangères, regroupe 22 ministères et des institutions nationales concernées par les ODD (Conseil de la Nation, Assemblée Populaire Nationale, Conseil National économique et social, Office National des statistiques). Ce comité identifie les priorités des ODD avec les cibles et les indicateurs, le niveau d'intégration des ODD avec les stratégies sectorielles, et prépare les plans d'action et les évaluations.

En **Azerbaïdjan**, le Conseil National de Coordination pour le développement durable (créé en décembre 2016) comprend les Vice-ministres des ministères concernés et est présidé par le Vice-premier ministre. Il est en train de finaliser les priorités nationales.

En **Palestine**, le bureau du Premier ministre a mis en place une équipe nationale pluridisciplinaire pour suivre les ODD, composée d'institutions gouvernementales, privées, universitaires et civiles. Chaque équipe ODD est soutenue par une agence des Nations Unies correspondante. Un groupe de travail spécifique a été créé dans le cadre du Bureau des Statistiques pour mesurer et soutenir la localisation des indicateurs des ODD. Le Ministère des Gouvernements locaux et le Ministère du Logement et des Travaux publics, en partenariat avec ONU-Habitat, travaillent à la mise en œuvre de l'ODD 11.

Le gouvernement **sud-africain** fonctionne dans le cadre d'un système établi de relations intergouvernementales. Il est confronté au défi de développer des capacités suffisantes pour davantage mobiliser les gouvernements locaux dans la mise en œuvre des ODD. À ce stade, le gouvernement continue de mettre l'accent sur les mesures institutionnelles cadres pour intégrer le suivi des ODD au sein du gouvernement et ouvrira ensuite des espaces de dialogue plus larges avec d'autres acteurs.

Dans certains cas, les mécanismes de coordination sont prévus mais pas encore opérationnels. En **Zambie**, le gouvernement est en train de former un sous-comité pour suivre la mise en œuvre des ODD. Il s'appuie pour l'instant sur des mécanismes de coordination tels que le Comité National de coordination pour le développement, des Groupes consultatifs sectoriels, les Comités de coordination pour le développement des Provinces et les Comités de coordination pour le développement des Districts.

Au **Cameroun**, le gouvernement prévoit une coordination nationale assurée par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Coordonnateur Résident du système des Nations Unies, assisté d'un Secrétariat technique dédié et de l'Institut National de la Statistique. Chacun des départements ministériels concernés est chargé de l'opérationnalisation des ODD à travers sa stratégie sectorielle et son Comité de Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi/Evaluation. Au niveau régional, le mécanisme s'appuiera sur les Comités régionaux de Suivi de l'Investissement Public (multi acteurs). Au niveau local, le dispositif a vocation à s'appuyer sur les Plans Communaux de Développement et les Comités Techniques Communaux de Suivi de l'Investissement Public présidés par les Maires.

L'**Europe** est un cas unique d'intégration régionale et les objectifs du Programme 2030 sont déjà étroitement liés aux dix priorités de la Commission européenne et à la stratégie Europe 2020.

En **République tchèque**, le Ministère de l'Environnement est la principale institution en charge de la mise en œuvre générale des ODD. Le Conseil du Développement Durable, une plate-forme de coordination et de discussion présidée par le Ministre de l'Environnement, regroupe les ministères, les syndicats, les régions et les municipalités, le secteur privé, les établissements universitaires, les ONG et le Parlement. Le Ministère du Développement Régional est la principale institution responsable de l'ODD 11.

La **Croatie** a établi en janvier 2018 un Conseil National intergouvernemental pour le Développement durable² présidé par le Premier Ministre, dont le rôle est de suivre, analyser et coordonner la mise en œuvre des ODD et de faire des suggestions pour améliorer ce processus. Le Conseil est habilité à inclure des représentants d'autres institutions et des experts. Le Ministère de la Construction et de l'Aménagement du territoire est responsable de la mise en œuvre de l'ODD 11 et un groupe de travail informel sur l'ODD 11 a été créé en prolongement de celui qui a préparé la contribution de la Croatie à Habitat III.

Un groupe de travail interministériel pour la mise en œuvre du Programme 2030 a été créé en **Serbie** en 2015, avec 26 institutions représentées³.

² Présidé par le Premier Ministre et composé de membres des Ministères, de représentants du bureau du Président de la République, du bureau des Droits de l'homme et des minorités nationales, du bureau du Gouvernement pour le Secteur civil, du bureau du gouvernement pour l'égalité des sexes et du Bureau statistique croate.

³ 17 ministères, Bureau de la Coopération avec la société civile, Bureau pour le Kosovo, Organe de coordination pour l'égalité des sexes, Bureau des statistiques, Secrétariat aux politiques publiques, Commissariat aux réfugiés et aux migrations, Bureau des Droits de l'homme et des minorités, Bureau pour l'Investissement public, Equipe pour l'inclusion sociale et la réduction de la pauvreté.



En **Espagne**, la mise en œuvre des ODD est conçue comme une véritable politique nationale. En 2017, un groupe de haut niveau a été créé, composé de la quasi-totalité des ministères et assisté par un groupe permanent de techniciens. Il travaille et coordonne toutes les politiques et stratégies sectorielles et transversales liées aux ODD, et a identifié des « politiques de levier » qui peuvent influencer plusieurs ODD, dont l'Agenda Urbain Espagnol (parmi d'autres politiques nationales telles que le Plan de réduction de la pauvreté, la Stratégie numérique territoriale, le projet de loi sur le Changement climatique et la transition énergétique).

En **Suisse**, le Comité exécutif pour le Programme 2030 (au niveau des Secrétaires d'État et des Directeurs) est l'organe de pilotage et de coordination. Il est dirigé conjointement par l'Office fédéral pour l'aménagement du territoire - avec une orientation nationale - et le Département fédéral des Affaires étrangères - avec une orientation internationale. Un groupe consultatif composé d'acteurs non étatiques (secteur privé, société civile et communauté scientifique) a aussi identifié ce qu'il considère être les défis prioritaires de la Suisse.

©UCLG-CGLU

- Des efforts manifestes pour engager un **travail intergouvernemental** et une coordination horizontale au niveau national ;
- En principe, le Programme 2030 ne doit pas être une tâche supplémentaire, mais plutôt **intégré dans les processus politiques et de planification ordinaires**.

Élaboration et alignement des politiques, stratégies et plans nationaux pour la mise en œuvre des ODD et du NPV

Les gouvernements utilisent une pluralité d'instruments pour opérationnaliser l'ODD 11



Exemples de différentes approches - souvent combinées - pour la mise en œuvre de l'ODD

Deux principes du Programme 2030 guident le gouvernement **thaïlandais** dans l'élaboration de sa politique nationale : un développement centré sur les personnes et une économie équilibrée. Des secteurs prioritaires ont été inscrits à l'agenda national, tels que la gestion des inondations et la gestion des déchets (éliminer à la source, réduire et recycler, participation communautaire). La Thaïlande est en train de revoir les lois et la réglementation et d'intégrer les principes du NPV dans les plans nationaux et locaux.

La feuille de route de l'**Azerbaïdjan** pour la Croissance stratégique et le développement durable est la politique générale. Parmi les exemples de politiques sectorielles mises en œuvre pour atteindre les cibles de l'ODD 11, on peut citer: la rénovation et l'amélioration des conditions de logement, notamment pour le million de personnes déplacées, une nouvelle Agence pour le logement abordable, la publication de 46 plans municipaux par le Comité d'Etat pour l'urbanisme et l'architecture, le développement de six plans de régions économiques, une nouvelle Agence pour le transport en charge des transports publics et de la sécurité routière, entre autres.

Au **Myanmar**, malgré le manque de financement et le besoin d'assistance technique, le gouvernement a lancé une série de politiques et d'initiatives telles que: une politique nationale du Logement, la cartographie des taudis de Yangon, un Diagnostic national urbain (en coopération avec ONU-Habitat), la mise en place d'une loi sur la planification du développement urbain et régional, un système de plan urbain national et régional, la mise en place d'un cadre de Politique Nationale Urbaine, la préparation de plans de développement urbain pour plus de 100 villes, la création d'un Centre de développement urbain et de recherche, entre autres.

La Vision 2030 du gouvernement **sud-africain** est directement liée à la mise en œuvre des ODD, et pour l'ODD 11, elle est menée à travers la mise en œuvre de la Politique Nationale Urbaine appelée Cadre Intégré de Développement Urbain (CIDU - *Integrated Urban Development Framework*, adopté en 2016). Le CIDU dispose d'un plan de mise en œuvre à court terme qui implique directement le Ministère de la Gouvernance coopérative et des Autorités Traditionnelles (*Cooperative Governance and Traditional Authorities* COGTA, coordinateur), le Ministère des établissements humains, le Trésor national, les Ministères des transports, énergie, eau et assainissement. Le plan de mise en œuvre actuel du CIDU est en cours d'examen afin de s'assurer que le NPV, l'ODD 11 et d'autres ODD prioritaires sont alignés. COGTA travaillera ensuite avec ses partenaires pour revoir les indicateurs et développer de nouveaux indicateurs urbains et liés aux ODD.

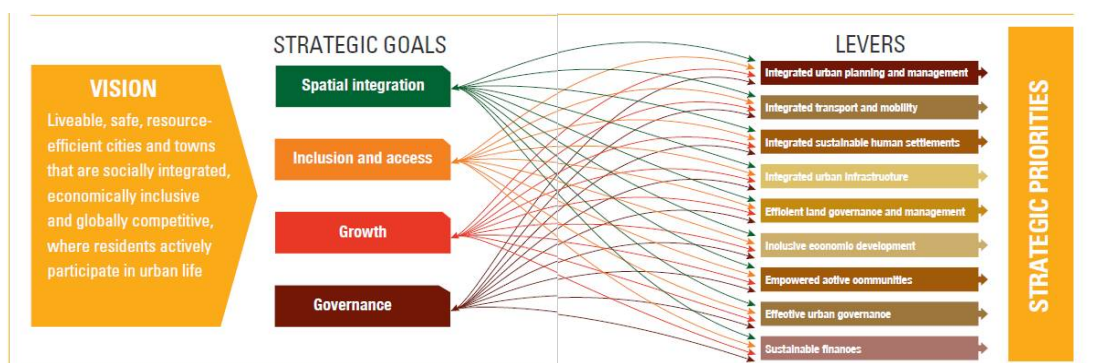


Figure 2 : Principaux éléments du Cadre intégré de développement urbain (COGTA, 2016)

Au **Cameroun**, le Programme 2030 est considéré comme une opportunité pour réaliser la Vision 2035 et la Stratégie 2010-2020 pour la croissance et l'emploi. Pour l'ODD 11, le gouvernement a priorisé 3 cibles (11.1, 11.2, 11.4) et reconnaît que les 10 cibles relèvent des compétences transférées aux gouvernements locaux. L'opérationnalisation est prévue à travers un Programme d'Appui à la Localisation des ODD, qui abordera notamment la question de l'accès aux moyens techniques et financiers par les gouvernements locaux.

Le gouvernement de la **Zambie** a élaboré le septième Plan de Développement National (7NDP) pour la période 2017-2021 et celui-ci a été aligné sur les ODD⁴. Il met actuellement en œuvre la loi n °3 sur la Planification urbaine et régionale (2015) et prépare une Politique Nationale Urbaine, une stratégie locale intégrée d'appui aux établissements ruraux, l'alignement de l'ODD 11 dans le cadre du plan directeur de Lusaka. Des défis subsistent, tels que l'absence de stratégie pour les bidonvilles et le renouvellement urbain, l'absence d'investissement stratégique pour le logement abordable et social et la nécessité d'accroître la participation du secteur privé dans le secteur du logement, pour en citer quelques-uns liés à la cible 11.1.



En **Algérie**, le Ministre a présenté la mise en œuvre de l'ODD 11 autour de 7 axes : Stratégie concertée de rénovation urbaine et d'urbanisme durable, programmes de logements sociaux, modernisation des grandes infrastructures de transport, développement de plateformes logistiques, répartition équitable de l'eau, préservation du capital culturel et naturel, élaboration d'une Stratégie nationale de prévention et de réduction des risques, mise en œuvre du Programme national d'énergie renouvelable. Ces objectifs stratégiques visent à assurer la stabilité, la cohésion sociale et l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

La politique nationale **palestinienne** 2017-2022 prend en compte les objectifs mondiaux et s'efforce d'aligner les stratégies sectorielles et les priorités. Une évaluation de l'état actuel des ODD est prévue pour 2018. Pour l'ODD 11, un Forum national urbain palestinien a eu lieu en octobre 2017 sous l'égide du ministère des Gouvernements locaux, et un plan spécifique de mise en œuvre pour la localisation du NPV et de l'ODD 11 a été convenu entre ce même ministère et ONU-Habitat.

En **Équateur**, le Secrétariat National à la planification et au développement (SENPLADES) a élaboré et promeut l'exécution du Plan National de Développement 2017-2021 (PND). Il comprend une stratégie territoriale nationale qui est le résultat d'une consultation avec les autres niveaux de gouvernement et de contributions citoyennes. Les institutions responsables de la réalisation des objectifs du PND rendent compte de leurs progrès au SENPLADES. L'alignement des objectifs du PND avec chaque cible des ODD est en cours d'élaboration, avec l'appui du PNUD, et une stratégie de collecte des contributions des autres

" Le Programme Urbain National vise à promouvoir et à renforcer la qualité de vie dans les territoires. Nous travaillons à des villes équitables, durables et productives et pour rétablir la notion de 'public', en nous concentrant sur l'accomplissement de la véritable fonction de la gouvernance dans la société et en introduisant la participation citoyenne. "

Oscar Chicaiza Nuñez, Ministère du Développement Urbain et du Logement, Equateur

⁴ L'étude d'évaluation rapide a montré que 75% des 101 cibles ODD sont entièrement alignées sur le 7NDP alors que 11% des cibles sont partiellement alignées et 14% ne sont pas alignées.

acteurs de la société est prévue. Le Ministère du Développement Urbain et du Logement a initié le processus de formulation du Programme Urbain National, en tant que mécanisme de gouvernance urbaine dans les villes et comme base du processus de planification des Gouvernements Autonomes Décentralisés. Il existe également des programmes spécifiques, tels que le Programme des villes intermédiaires durables (avec la GIZ), qui soutient la mise en œuvre du Programme urbain, la création de laboratoires urbains⁵, la production de connaissance et la participation de la société civile.

En **France**, les politiques de développement urbain « *Mieux vivre en ville* » s'articulent autour de quatre piliers: (i) des acteurs responsables et engagés: les gouvernements locaux sont les premiers acteurs du développement durable; ils peuvent compter sur un tissu diversifié et très dense d'acteurs locaux, de professionnels et d'associations; (ii) un système de planification intégrée à toutes les échelles du territoire, et des instruments prenant en compte les ODD (en particulier pour l'habitat, l'énergie, la mobilité); (iii) des outils opérationnels éprouvés (agences d'urbanisme, établissements publics d'aménagement, société de logements sociaux, autorités organisatrices de transports urbains, etc.); (iv) des schémas partagés pour stimuler la coproduction des villes, bien que des progrès soient encore nécessaires en matière de logement, de quartiers en difficultés, de consommation d'espaces naturels et agricoles, de qualité de l'air, de sécurité des femmes dans les espaces publics et les transports, entre autres.

Le cadre stratégique '**République tchèque 2030**' a été adopté en 2017 et complété par la Politique tchèque de logement jusqu'en 2020 (2016), les Principes de la Politique urbaine (2017), la politique de Développement spatial et la politique Environnementale nationale. Un document complet reliant la mise en œuvre des ODD, le NPV et la Charte des Nations Unies sur le logement durable de Genève a été publié en octobre 2017.

En **Croatie**, la mise en œuvre des ODD est assurée par des politiques et des programmes nationaux élaborés par différents niveaux de gouvernement. Deux documents clés ont été adoptés en 2017 pour la mise en œuvre de l'ODD 11, à savoir la Stratégie de Développement spatial et la Stratégie de Développement régional (jusqu'en 2020). La Croatie a également participé au développement de l'Agenda urbain pour l'Union Européenne (UE).

Le gouvernement de **Serbie** a adopté en janvier 2018 une décision pour débiter l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement urbain durable et intégré jusqu'en 2030. Cette Politique Nationale Urbaine sera élaborée conformément au NPV, en tant que principale politique de mise en œuvre de l'ODD 11, et les indicateurs seront harmonisés avec les ODD.

Encadré 1 : les 12 principes de Bonne Gouvernance Démocratique, Conseil de l'Europe

1. Élections conformes au droit, représentation et participation justes
2. Réactivité
3. Efficience et efficacité
4. Ouverture et transparence
5. Etat de droit
6. Comportement éthique
7. Compétences et capacités
8. Innovation et ouverture d'esprit face au changement
9. Durabilité et orientation à long terme
10. Gestion financière saine
11. Droits de l'homme, diversité culturelle et cohésion sociale
12. Obligation de rendre des comptes

Les 12 principes sont déclinés en instruments à l'usage des gouvernements locaux. Pour en savoir plus sur le Centre d'expertise pour la réforme de l'Administration locale <https://www.coe.int/good-governance/>

⁵ Les laboratoires urbains sont définis comme un espace multi-acteurs, public-privé, ouvert et lié aux espaces existants de citoyenneté, et visent à enrichir les politiques publiques locales. Quatre laboratoires urbains ont été mis en place : 1. Cuenca (mobilité durable et efficacité énergétique) ; 2. Portoviejo (résilience, gestion des risques et adaptation au changement climatique) ; 3. Loja (amélioration intégrale des quartiers, de la sécurité et des espaces publics) ; 4. Lago Agrio (liens urbain-rural et sécurité alimentaire).

La **Suisse** a mené un inventaire complet de tous les objectifs et cibles⁶ et a identifié des domaines dans lesquels des efforts sont nécessaires au niveau national et international (par exemple ODD 5, 12 ou 17). Bien que les ODD soient déjà ancrés dans de nombreux cadres juridiques ainsi que dans d'importantes politiques sectorielles⁷, la Stratégie de Développement Durable considérera les défis et les lacunes identifiés pour les 17 ODD et les reliera aux instruments de politique sectorielle. La stratégie sera revue tous les 4 ans.

En **Autriche**, le NPV est considéré comme un moyen de mise en œuvre de l'ODD 11. Certaines initiatives locales sont en cours⁸ : par exemple, la gestion du budget public dans le gouvernement de Styrie est désormais liée au Programme 2030 et constitue la base d'un processus multipartite dans tous les départements. À Vienne, la ville a décidé de mettre en œuvre les ODD dans le cadre de sa Stratégie-cadre de ville intelligente (smart city) et la mise en œuvre débutera en juin 2019.

Dans un État décentralisé tel que **l'Espagne**, avec 17 régions autonomes et plus de 8 100 municipalités dotées d'une large autonomie fonctionnelle et financière, il est essentiel de travailler avec les trois niveaux de gouvernement pour atteindre un Programme Urbain National partagé. Sur cette base, un groupe de travail formé par le Ministère des Travaux Publics et la société civile, le monde universitaire, le secteur tertiaire, le secteur privé et les professionnels discute de sujets liés à l'urbanisme. Le processus sert à renforcer le cadre juridique, le financement, la diffusion et le transfert des connaissances.

“Nous voulons que le Programme Urbain National naisse et soit basé sur un consensus. Seul cela permettra une application volontaire de ce cadre stratégique. Le Programme Urbain propose un décalogue de principes sur une gamme de près de 100 lignes d'action qui abordent toutes le développement urbain de manière plus durable. Chaque institution, qu'elle soit locale ou régionale, chaque administration ou entreprise, peut choisir celles qui correspondent à leurs capacités.”

Angela de la Cruz, Ministère des Travaux Publics, Espagne

Au niveau de **l'Union européenne**, l'Agenda Urbain pour l'UE a été adopté en 2016 en tant que programme politique et mécanisme de gouvernance multi-niveaux, et dont l'objectif principal est d'impliquer les villes dans le cycle complet de financement et de législation de l'UE. Il répond spécifiquement à l'ODD 10 et l'ODD 11 et au PNV. La politique de Cohésion est l'une des principales politiques contribuant à la mise en œuvre des ODD au sein de l'UE, et bénéficie d'un budget de 500 milliards d'euros au cours de la période 2014-2020.

- **Un cadre politique, juridique, institutionnel et financier favorable** est nécessaire pour la réalisation de l'ODD 11 et des dimensions urbaines du Programme 2030 ;
- Les relations et les compromis entre les objectifs et les cibles nécessitent une nouvelle façon de penser et de nouvelles méthodes de travail ;
- **L'intégration des principes et des cibles** dans les cadres actuels est en cours mais doit encore être achevée.

⁶ Il indique que parmi les 86 indicateurs retenus, 40 montrent une tendance positive, 13 ne montrent aucune évolution significative, 15 une tendance négative, et pour 21 d'entre eux, aucune évaluation n'était possible.

⁷ Exemples de politiques et d'instruments au sein desquels l'ODD 11 est concerné : Wohnungspolitik Bund, Raumplanungsgesetz, Raumkonzept Schweiz, Agglomerationspolitik 2016+, Natur- und Heimatschutzgesetz, etc.

⁸ Pour davantage d'exemples sur des initiatives locales : www.localizingthesdgs.org

Mécanismes de coordination avec les collectivités territoriales

Le niveau et l'intensité du dialogue entre les gouvernements nationaux et infranationaux couvrent un large éventail de situations, en fonction de l'économie politique du pays, de la maturité de la décentralisation politique et fiscale, des capacités locales et d'une culture de participation et d'actions *bottom-up*. Au sein d'un même pays, il peut également varier en fonction des secteurs, des politiques et des acteurs.

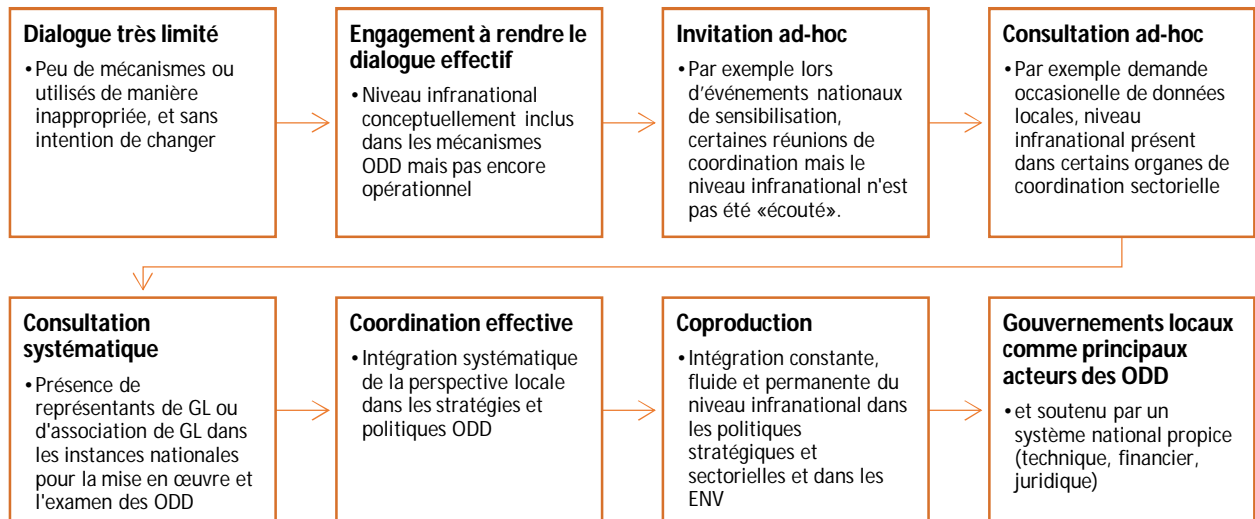


Figure 3 : Représentation schématique de l'intensité du dialogue national-local pour la mise en œuvre et le suivi des ODD

En **Algérie**, différents acteurs (gouvernements locaux, société civile, secteur économique) ont été conviés à une Journée Nationale de la Ville (février 2018). Des mécanismes de consultation ont été établis au sein des groupes interministériels travaillant sur le développement local, la lutte contre la pauvreté, l'énergie propre, la protection de l'environnement, l'urbanisation, le changement climatique, etc.

En **Suisse**, les niveaux fédéral, cantonal et communal mettent déjà en œuvre le Programme 2030, en tenant compte des obligations, des compétences et du partage des tâches établi. Pour la coordination des politiques fédérales et cantonales, le dialogue existant avec les cantons sera intensifié. Le dialogue et l'appui aux villes et communes sont assurés par l'Association Suisse des Villes et l'Association Suisse des Municipalités.

En **Serbie**, la Conférence permanente des villes et communes (association nationale des gouvernements locaux) organise régulièrement des activités de renforcement des capacités liées aux ODD et en particulier à l'ODD 11. Des systèmes locaux d'information sur le développement spatial seront établis et fourniront des données pour le suivi des indicateurs de l'ODD 11.

En **Palestine**, un plan de travail a été élaboré pour intégrer les gouvernements locaux, à travers notamment la sensibilisation et le plaidoyer, l'intégration des ODD dans les 'Plans Stratégiques de Développement et d'Investissement' locaux, le développement de projets pilotes, le suivi par le Ministère des Finances et de la

“ Les ODD sont une opportunité de développement pour notre pays et sont localisables. L'ODD 11 est un levier pour intensifier la politique urbaine et de logement, et la décentralisation. Nous devons maintenant améliorer l'articulation entre le gouvernement national et les gouvernements locaux pour opérationnaliser la mise en œuvre.”

Tsimi Landry Ngonu, Ministère de la Décentralisation et du Développement local, Cameroun

Planification des budgets alloués aux gouvernements locaux et nationaux pour chaque ODD, y compris l'ODD 11. Le partenariat avec l'Association des Autorités locales palestiniennes n'est pas encore activé.

Au **Cameroun**, une étude réalisée par l'Association Internationale des Maires francophones (octobre 2017) a mis en évidence les limites du Document National de Contextualisation et de Priorisation des ODD au Cameroun⁹. Le Ministère de la Décentralisation et du Développement local nouvellement créé souhaite établir le Programme d'Appui à la localisation des ODD en tant que mécanisme de coordination spécifique avec les gouvernements locaux et leur association Communes et Villes Unies du Cameroun pour mettre en œuvre et suivre les ODD.

Le Président de l'**Afrique du Sud** a chargé le Département COGTA en février 2018 de préparer un cadre institutionnel complet pour la mise en œuvre du CIDU au sein du gouvernement, et avec les parties prenantes. Ce cadre mettra l'accent en particulier sur le rôle des gouvernements locaux dans la gestion de l'urbanisation et de l'ODD 11. L'Association des gouvernements locaux d'Afrique du Sud (SALGA) et le Réseau des villes d'Afrique du Sud sont actifs tout au long du processus. En outre, il convient de noter que l'Afrique du Sud est l'un des rares pays où une organisation de gouvernements locaux (SALGA) est représentée au Parlement et dans toutes les grandes structures gouvernementales où les intérêts des gouvernements locaux sont traités.

Selon le **Saint-Siège**, le développement et la subsistance d'une ville ne nécessitent pas seulement un investissement financier et physique, mais un engagement humble et quotidien et le souci des plus nécessiteux - un 'investissement humain'. Aussi, le rôle du politique peut redécouvrir, dans le souci du bien de la *polis*, de la ville, son but originel et une source possible de régénération.

- **Les associations de gouvernements locaux sont des acteurs clés pour faciliter le dialogue** entre les niveaux national et territorial. Ils ont également un rôle de promotion et de renforcement de capacités (NPV, para 149¹⁰)
- Favoriser le dialogue multi-niveaux et les initiatives de mise en réseau contribue à la démocratie locale et à **dépasser la pensée en silo** pour un impact structurel.

Le suivi des ODD urbains exige des capacités et une confiance accrues entre tous les niveaux de gouvernement

Pour l'**Équateur**, il est nécessaire de recueillir l'information du point de vue du citoyen. Le gouvernement met en place un système de plus de 100 indicateurs liés aux ODD et au Programme Urbain multidimensionnel. Une plateforme de suivi comprend une base de données avec les séries d'indicateurs, des graphiques et des fiches méthodologiques¹¹. Un observatoire est également prévu, composé de tous les acteurs. Le SENDAPLES et le Ministère des Affaires Étrangères et de la Mobilité Humaine génèrent des instruments pour la préparation et la présentation de l'ENV où les contributions des acteurs non étatiques et des autres niveaux de gouvernements seront incluses.

⁹ Le plan gouvernemental a contextualisé 53% des cibles et en a priorisé 27% sur un total de 169, et la réalité de la décentralisation n'a pas été complètement prise en compte.

¹⁰ Dans le NPV, le développement des capacités est considéré comme une « *approche à multiples facettes* » pour « *formuler, mettre en œuvre, améliorer, gérer, suivre et évaluer les politiques publiques* ». Toutes les occurrences au développement des capacités réfèrent spécifiquement, ou parmi d'autres niveaux de gouvernement, aux gouvernements locaux : para 15c, 81, 90, 102, 117, 129, 147, 148, 149, 151, 152, 159, 163.

¹¹ <http://app.sni.gob.ec/web/menu/>

Au **Myanmar**, le suivi de la cible 11.5, par exemple, illustre la nécessité d'établir des canaux de communication clairs pour générer des données désagrégées et territorialisées. Il implique les Ministères de l'Intérieur, de la Planification et des finances, du Transport et de la communication, de la Construction, des Ressources naturelles et de la conservation de l'environnement, de l'Electricité et de l'énergie, de la Protection sociale, des secours et de la réinstallation ... et les gouvernements locaux.

En **Serbie** et en **Espagne**, les gouvernements travaillent à rendre le système de suivi des plans nationaux complémentaire du suivi de l'ODD 11. L'Agenda 2030 est très ambitieux, et l'Espagne est par exemple en train de construire progressivement un système d'information urbain, en s'appuyant sur les statistiques officielles et en collectant des informations auprès d'autres sources telles que l'Observatoire de la Vulnérabilité.

En **Suisse**, l'Office fédéral de la statistique coordonne le transfert des données des offices fédéraux concernés à l'ONU et le suivi des ODD est assuré par le système d'indicateurs MONET qui a été adapté et développé par rapport au Programme 2030¹². Les indicateurs sont publiés en ligne et régulièrement mis à jour.

Depuis 2015, l'office statistique d'**Afrique du Sud** travaille avec des partenaires pour développer des indicateurs localisés pour les ODD. Le premier rapport de référence sur les ODD (2017) couvre 98 des 156 indicateurs, et au fur et à mesure que la capacité augmente, davantage d'indicateurs seront suivis et intégrés. Le COGTA travaille en étroite collaboration avec de nombreux secteurs, l'Office statistique et le Trésor National, le Ministère des Etablissements Humains, les gouvernements locaux, le Centre national de gestion des catastrophes situé dans le COGTA, etc. pour déterminer un processus global d'intégration de nouveaux indicateurs urbains, y compris ceux de l'ODD 11. Des engagements sont également en cours avec l'Agence spatiale sud-africaine, afin de faciliter le suivi de l'utilisation des terres, des modes de peuplement et de la ségrégation des espaces.

- Les systèmes statistiques nationaux doivent dialoguer et se coordonner avec les gouvernements locaux et les fournisseurs de services pour **recueillir des informations au niveau de la ville**, qui constitue l'unité d'analyse de l'ODD 11.
- **Un mécanisme de coordination formalisé** impliquant des 'producteurs de données' à tous les niveaux (y compris au niveau communautaire), avec un mandat clair et un rôle spécifique est également requis. Cela va au-delà de la simple consultation.
- **Les gouvernements locaux et régionaux doivent être pleinement intégrés dans tout le processus de suivi et d'examen**, en renforçant les capacités locales, en impliquant leurs associations dans la préparation des EVN et en échangeant continuellement entre les niveaux local et national pour refléter avec précision les progrès et les défis réels.

La gouvernance urbaine consiste à gérer les relations institutionnelles, les pouvoirs et les intérêts. À cet égard, la **planification, la mise en œuvre et le suivi des ODD liés aux villes doivent être fondés sur des processus de gouvernance urbaine renouvelés, axés sur la coordination, la confiance et les partenariats**. La gouvernance urbaine est le fil directeur qui relie toutes les cibles ensemble.

¹² <https://www.bfs.admin.ch/bfs/en/home/statistics/sustainable-development/monet.html>

“Le Programme 2030 définit des objectifs. Pour l'urbanisation, nous avons le Nouveau Programme pour les Villes comme programme de mise en œuvre, qui doit être compris comme un accélérateur du Programme 2030. Le Nouveau Programme pour les Villes est le résultat d'un processus qui reflète les besoins des gouvernements locaux. Il n'y a pas besoin de réinventer la roue, il faut localiser le Programme 2030. Une approche territoriale et globale sera l'une des clés pour atteindre les objectifs”

Nicolas Gharbi, Commission Européenne

| | |
|--|---|
| 11.1. Logement et services de base adéquats, sûrs et abordables, et amélioration des taudis | <ul style="list-style-type: none"> •Promouvoir un cadre national et des politiques favorables au Droit au logement; utiliser le principe de subsidiarité pour guider la cohérence des politiques à tous les niveaux de gouvernement, y compris pour la gestion des terres; favoriser le renforcement des communautés y compris dans les établissements informels, et les partenariats avec les organisations de base; renforcer la collaboration avec les organismes publics pour la fourniture de services de base; assurer des transferts financiers prévisibles et la capacité d'augmenter et de gérer les revenus locaux pour la prestation de services. |
| 11.2. Transport sûr, abordable, accessible et durable pour tous | <ul style="list-style-type: none"> •Développer un cadre décentralisé; améliorer la coordination entre les départements en charge du transport et de la planification; assurer des relations contractuelles claires et responsables entre les administrations locales et les fournisseurs de services; encourager un système de transport multimodal et la régulation des modalités formelles / informelles; soutenir l'utilisation mixte du foncier et des instruments de financement localisés; stimuler des solutions 'intelligentes' (smart) et l'innovation pour la mise en œuvre des politiques. |
| 11.3. Capacité de planifier et de gérer de façon participative inclusive et intégrée | <ul style="list-style-type: none"> •Promouvoir un cadre intergouvernemental qui renforce et encourage les gouvernements infranationaux; placer les gouvernements locaux à l'interface des systèmes de collaboration avec tous les segments de la société; mettre en place des processus organisationnels et institutionnels permettant une prise de décision et une gestion territoriale participative pour combler le fossé entre planification-financement-réalisation; permettre des formes flexibles et une gouvernance et une planification en réseau; favoriser des plans collaboratifs pour le renforcement des capacités. |
| 11.4. Patrimoine culturel et naturel | <ul style="list-style-type: none"> •La culture en tant que bien collectif : assurer des investissements à tous les niveaux de gouvernements et des ressources dédiées aux biens communs ; développer des politiques culturelles qui renforcent la participation citoyenne, la responsabilité et qui génèrent des emplois décents, et un équilibre entre tradition et innovation locale ; utiliser la protection du patrimoine matériel et immatériel pour activer des coalitions et la mobilisation locale et stimuler les processus <i>bottom-up</i>. |
| 11.5. Réduction des risques de catastrophe et résilience | <ul style="list-style-type: none"> •Promouvoir la sensibilisation et l'engagement des citoyens en tant que processus <i>bottom-up</i> pour renforcer la résilience à tous les niveaux; améliorer les systèmes et les stratégies interconnectés entre territoires, institutions, secteurs et acteurs; intégrer la dimension RRC dans les plans de développement territorial et les budgets; développer des responsabilités et des canaux institutionnels clairs pour catalyser les financements public privés nationaux et internationaux vers la RRC; s'inscrire dans le Cadre de Sendai et utiliser la liste « 10 essentiels pour rendre une ville résiliente » (campagne MRC). |
| 11.6. Impact environnemental des villes, qualité de l'air et gestion des déchets | <ul style="list-style-type: none"> •Soutenir les prises de décision décentralisées pour la gestion des déchets, avec une cohérence politique et réglementaire entre les niveaux national et infranational; considérer le secteur et les travailleurs informels à petite échelle et favoriser un partenariat privé-public et une relation avec les entreprises équilibrés; développer une gestion responsable des revenus et des passations de marchés transparentes ; pour la qualité de l'air, améliorer le dialogue entre les ministères et la cohérence des politiques entre planification, transports et énergie. |
| 11.7. Accès universel à des espaces publics sûrs, inclusifs, accessibles et verts | <ul style="list-style-type: none"> •Promouvoir la créativité locale et une approche non discriminatoire pour contribuer à la vie communautaire, à l'identité et au sentiment d'appartenance, via des partenariats avec la société civile ; renforcer les capacités des gouvernements infranationaux à mettre en œuvre des zones multifonctionnelles et à promouvoir une société multiculturelle: la diversité en tant que fondement d'un contrat social inclusif; renforcer les capacités municipales pour gérer l'espace public comme bien municipal afin de générer une valeur socio-économique et des moyens de subsistance durables. |

11.a. Liens urbain, périurbain, rural et planification du développement national et régional

•Encourager les Politiques urbaines nationales en tant que cadre de planification fondé sur la collaboration et la coordination; favoriser le dialogue multi-acteurs sur l'utilisation durable des terres et des ressources le long du continuum rural-urbain, y compris pour la sécurité alimentaire; renforcer la gouvernance métropolitaine et renforcer les villes intermédiaires et les systèmes de villes; se concentrer sur les territoires fonctionnels, la coopération horizontale et la coopération intercommunale; développer des responsabilités financières conjointes et une répartition transparente des ressources entre les territoires pour l'équité et l'intégration spatiale.

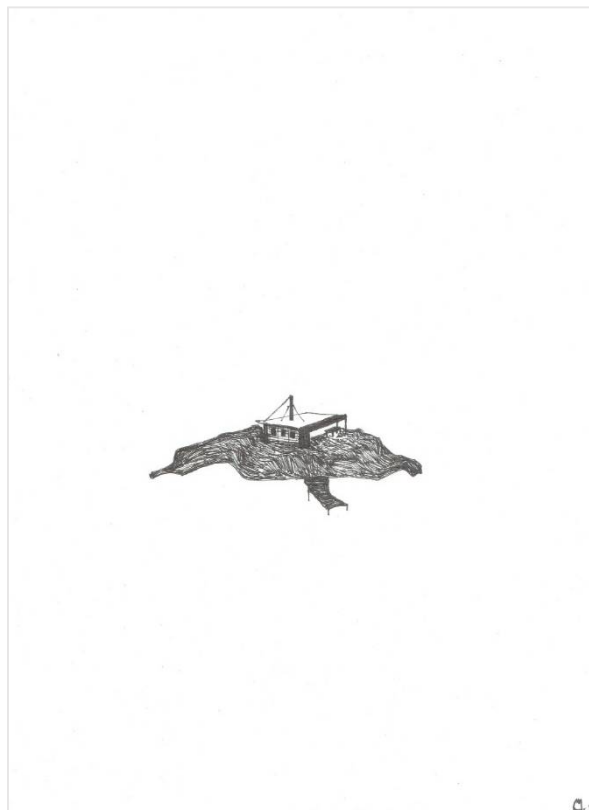
11.b. Atténuation et adaptation au changement climatique et gestion holistique des risques de catastrophe

•Développer un dialogue multi-niveaux pour planifier et gouverner les territoires et les écosystèmes en vue de l'action climat ; développer des stratégies informées de réduction des risques au niveau local, et impliquer les citoyens dans les plans climat et la sensibilisation; sécuriser des budgets pour l'adaptation et l'atténuation, y compris pour les infrastructures résilientes; renforcer les partenariats avec une communauté scientifique transdisciplinaire et la société civile; renforcer la cohérence des politiques en faveur de plans d'action climat intégrés et renforcer les capacités à mobiliser la finance climat, en ligne avec le Cadre de Sendai et à l'Accord de Paris sur le climat.

11.c. Bâtiments durables et résilients utilisant des matériaux locaux (PMA)

•Soutenir des solutions participatives et sensibles aux cultures locales; renforcer les partenariats avec les communautés, la société civile et les entreprises locales pour renforcer la résilience et l'appropriation; promouvoir des chaînes de valeur locales et le développement économique local, y compris en intégrant les circuits informels et l'économie solidaire; favoriser l'innovation locale, l'échange d'expériences; appuyer l'assistance technique à travers la coopération entre pairs et la coopération décentralisée.

Figure 4 : Eléments de gouvernance urbaine sous-jacents dans les cibles de l'ODD 11



Javiera Hiault-Echeverria, 2015. Dessin

3. DIALOGUES DE HAUT NIVEAU ENTRE MAIRES ET MINISTRES SUR LES VILLES OUVERTES A TOUS, SURES, RESILIENTES ET DURABLES

Les Conseils Politiques de CGLU¹³ ont ouvert des espaces de débat et accueilli quatre dialogues de haut niveau entre les ministres et les maires. Les représentants des gouvernements locaux, régionaux et nationaux ont échangé sur leurs situations respectives et ont identifié les priorités pour atteindre les objectifs universels du Programme 2030. Les deux jours de discussions ont mis en lumière la nécessité de renforcer les approches de gouvernance multi-niveaux et d'accroître les capacités à tous les niveaux de gouvernement. Par ailleurs, les gouvernements locaux et régionaux ont été appelé à s'approprier le programme mondial, et à enrichir sa mise en œuvre par des expériences et une vision locale.



1.1 DIALOGUE DE HAUT NIVEAU SUR LE DROIT A LA VILLE ET LES TERRITOIRES INCLUSIFS



| | |
|--|--|
| Abdoulaye Thimbo, Maire de Pikine, Sénégal | Ramon Mestre, Maire de Cordoba, Argentine, Président de Mercociudades |
| Laura Pérez Castaño, Conseillère aux Relations Internationales, Barcelone, Espagne | Eleftherios Papagiannakis, Adjoint au Maire d'Athènes, Grèce |
| Angela de la Cruz, Directrice adjointe pour la Planification urbaine, Ministère des travaux publics, Espagne | Oscar Chicaiza Nuñez, Ministère du Développement Urbain et du Logement, Equateur |

Le Droit à la ville est au cœur de la gouvernance territoriale urbaine. Les inégalités croissantes créent de nouvelles formes de pauvreté et d'exclusion. Dans leurs tâches quotidiennes, les gouvernements locaux et régionaux sont confrontés à la responsabilité de lutter contre l'exclusion socio-spatiale et de promouvoir la justice sociale, d'intégrer les

¹³ <https://www.uclg.org/fr/conseils-politiques>

migrants, de prévenir la discrimination et la violence urbaine et de protéger les droits sociaux pour assurer prospérité et bien-être. Les politiques et stratégies visant à assurer un développement urbain plus démocratique et inclusif incluent le soutien aux politiques de logement inclusif – favorisant le Droit au logement-, l'accès universel aux services de base, le travail avec les communautés pour améliorer les bidonvilles et favoriser la production sociale de l'habitat. Dans ces efforts, la coopération avec le gouvernement national est indispensable pour garantir des cadres légaux et réglementaires favorables et pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des politiques locales.

Migration et universalité des droits

À **Athènes**, en Grèce, la municipalité a exercé au-delà de ses compétences légales pour gérer l'afflux de réfugiés. Dans un contexte complexe où la Grèce fait face à une crise financière et à des mesures d'austérité, Athènes l'a envisagé comme un choix véritablement politique, au-delà d'un problème humanitaire, et a agi comme en gestion de crise. L'équipe municipale a également relevé le défi de convaincre les citoyens de défendre les droits de l'homme en matière de migration. Athènes a maintenant un plan et une stratégie locale pour l'intégration des réfugiés et collabore avec Barcelone et Amsterdam pour avoir une vision plus globale, appelant les gouvernements nationaux et le niveau européen à s'engager dans cette discussion mondiale.

" La situation des réfugiés est une question politique. Nous devons changer le discours pour passer d'une problématique de migration et de crise humanitaire à une question de gestion locale et globale."

*Eleftherios Papagiannakis,
Athènes, Grèce*

À **Cordoba**, en Argentine, le maire Ramón Mestre a présenté la tradition d'accueil des nouveaux arrivants et des jeunes, notamment à l'Université. Il a partagé des exemples d'intégration locale tels que :

- 2600 organisations travaillent dans l'espace socioculturel, pour améliorer la mise en réseau et un environnement social et de voisinage favorable ;
- Un registre civil mobile pour atteindre tous les citoyens, y compris ceux qui vivent éloignés ;
- Un accord signé avec le Consulat pour intégrer, former et accueillir les migrants syriens, libanais et maintenant vénézuéliens à l'Université, pour leur insertion.

En écho à ces cas, la situation **espagnole** a illustré le fait que dans un pays où les régions sont très autonomes (compétences exclusives), la coordination multi-niveaux est un défi mais est essentielle au travail quotidien. Tous les acteurs ont un rôle et doivent être en mesure d'agir, notamment pour les Programmes Urbains européen et espagnol. Les mesures pour rénover, réhabiliter et éviter la gentrification font partie des engagements nationaux pour garantir le droit au logement, et le gouvernement national doit travailler avec les gouvernements locaux et régionaux dans des mécanismes renforcés à plusieurs niveaux pour assurer le droit à la ville.

► ***La diversité est une opportunité pour mieux construire et mieux vivre. La coexistence, la solidarité et le vivre ensemble sont la pierre angulaire de villes inclusives et prospères. Cela repose sur une action active et progressive au niveau local et sur des politiques favorables au niveau national.***

Droit au logement

Les personnes vivant dans des logements adéquats sont en meilleure santé et ont plus de chances d'améliorer leur capital humain et de saisir les opportunités offertes dans les

villes. A travers le Droit au logement, les citoyens peuvent accéder à d'autres droits (santé, éducation, etc.). **Barcelone** est confrontée à la gentrification, à la massification touristique, et pour lutter contre la pauvreté, elle défend le logement comme un droit et non une marchandise. Barcelone mobilise des alliances pour une Déclaration des Villes pour un Logement convenable afin de proposer des actions concrètes, parmi lesquelles :

- Davantage de pouvoirs dévolus aux villes pour mieux réguler les marchés immobiliers ;
- Davantage de fonds pour améliorer les stocks de logements publics des villes ;
- Davantage d'outils pour coproduire des solutions alternatives basées sur le public- privé – communauté ;
- Un urbanisme associant logement convenable et quartiers de qualité, inclusifs et durables ;
- Une coopération des municipalités sur les stratégies résidentielles.

L'Équateur a consacré le Droit à la ville en l'inscrivant dans sa Constitution. Au-delà de son rôle sur les cadres normatifs, le gouvernement national doit aussi favoriser le développement territorial pour permettre la mise en œuvre concrète de ce droit. Pour cela, le Ministère du Développement Urbain et du Logement en Equateur travaille notamment à :

- Développer un registre du foncier public ;
- Impliquer, éduquer les citoyens : il visualise la citoyenneté en tant qu'acteur à part entière ;
- Proposer des mécanismes de négociation avec le secteur privé qui doit nécessairement être impliqué pour une mise en œuvre réaliste du Droit à la ville.

“ Le droit au logement doit envisager l'ensemble des droits qui sont insérés dans l'environnement où est située le logement, sinon cela irait à l'encontre du Droit à la ville.”

Oscar Valentino Chicaiza Nuñez, Ministère du Logement et du développement urbain, Equateur

La ville de **Pikine**, au Sénégal, a illustré la coopération entre les niveaux national et local. Pour faire face au problème du logement informel de cette ville périphérique de 2,2 millions d'habitants qui n'a cessé d'attirer les migrants, un programme a été mis en place pour délocaliser une partie des parcelles très précaires. Le gouvernement national a soutenu le processus de relocalisation et a mis à disposition ses services pour construire de nouveaux sites et améliorer la qualité de vie des citoyens.

► ***L'accès à un logement convenable contribue à divers aspects économiques, sociaux et culturels du développement individuel, des ménages et des communautés. La promotion de solutions de logement abordables pour des villes intégrées, diverses, compactes et durables contribue à promouvoir l'égalité des chances. L'accès à la terre est crucial pour faire du droit à la ville une réalité.***

- **Changer le discours pour un droit collectif à vivre dans des villes inclusives et justes**, assurer l'inclusion, la participation de tous et l'élimination de la discrimination est un véritable défi.
- Des opportunités existent, telles que l'adoption d'**une approche basée sur les droits** dans le processus de mise en œuvre et de suivi des ODD.
- Les villes peuvent devancer l'action nationale en matière d'intégration et les gouvernements locaux peuvent gérer des questions liées à la dimension universelle des droits de l'homme. **Une reconnaissance accrue est au niveau mondial du Droit à la ville est encore nécessaire.**
- Lorsque les capacités et les ressources sont rares, l'action complémentaire des gouvernements nationaux et locaux est essentielle pour mettre en œuvre le changement, **en**

examinant ensemble le meilleur compromis politique pour servir les intérêts des citoyens, en particulier les groupes les plus vulnérables et marginalisés.

LA COOPÉRATION À TOUS LES NIVEAUX POUR LE DROIT À LA VILLE ET LE DROIT AU LOGEMENT PEUT RENDRE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS OUVERTS A TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

Relation avec les programmes mondiaux

ODD 11.1

NPV. *Logement et résorption de bidonvilles* : para 31-33, 46, 105-112 ;

Services de base : 29, 34, 36, 50, 54, 55, 65, 66, 70, 71, 73-75, 85, 88, 91, 99, 113-122, 141

Droits de l'Homme : para 11-13, 26, 28, 57, 126, 155, 158.

[En savoir plus sur les Droits de l'Homme dans le NPV et les ODD](#)

1.2 DIALOGUE DE HAUT NIVEAU SUR LES OPPORTUNITÉS POUR TOUS, LA CULTURE ET LA DIPLOMATIE DES VILLES



Monica Fein, Maire de Rosario, Argentine, Vice-Présidente de CGLU pour l'Amérique Latine

Eduardo Vasquez Martin, Secrétaire à la Culture, Ville de Mexico, Mexique

Célestine Ketcha Courtès, Maire de Bagangté, Cameroun, Vice-présidente du Comité de CGLU sur l'égalité des sexes

Luzette Kroon, Maire de Waterland, Pays-Bas

Carlos Martinez Minguez, Maire de Soria, Espagne, Vice-Président de CGLU pour l'Europe

Xabier Inigo Ochandiano Martinez, Conseiller municipal, Bilbao, Espagne

Walid Abu Alhalawa, Conseiller du Ministre, Ministère des Gouvernements locaux, Palestine

Thipparat Noppaladarom, Ministère du Développement Social et de la Sécurité humaine, Thaïlande

Paul Massen, Partenariat pour un Gouvernement Ouvert

Les dirigeants ont échangé sur la façon de protéger les valeurs fondamentales de la culture et de la participation citoyenne, sur le renforcement des capacités et la promotion de la solidarité et de la paix en tant que bases du développement durable.

L'égalité des sexes, l'opportunité pour réussir les ODD

À plusieurs reprises, les dirigeants ont rappelé que l'action au niveau local n'aura d'impact au niveau national que lorsque les femmes auront une place reconnue, valorisée et à pied d'égalité dans la vie sociale, politique et économique des villes. Celestine Ketcha Courtès, maire de Bagangté, Cameroun, a plaidé pour les 'listes zébrées' qui alternent les hommes et les femmes dans la liste municipale des conseillers, pour éviter que les femmes soient à la fin des listes et éliminées en cas de partage des sièges.

À **Rosario**, en Argentine, la maire Monica Fein a expliqué que dans sa ville de 1 million d'habitants concentrant 80% de la population de la région, les politiques ont besoin d'une

forte composante d'intégration sociale pour faire face aux inégalités croissantes, notamment en donnant des opportunités aux micro-entreprises, aux activités de l'économie sociale et en promouvant la participation des femmes.

► **L'ODD 11 est inextricablement lié à la réalisation de l'ODD 5. Il n'y aura pas de processus démocratique sans politique publique qui se traduise par l'émancipation des femmes et l'égalité des sexes.**

"Rosario a une forte composante de planification sociale dans toutes les politiques urbaines, et l'égalité des sexes est placée très haut dans nos priorités locales. "

Monica Fein, Maire de Rosario, Argentine

Sociétés pacifiques et politiques centrées sur les personnes

Conserver des sociétés pacifiques est en jeu lorsque les deux tiers de la population mondiale vivent dans des contextes de montée de l'intolérance. Luzette Kroon, Maire de Waterland, Pays-Bas, a présenté le **Prix pour la paix de CGLU**¹⁴, conçu pour créer une culture de paix au niveau local et donner plus de visibilité au rôle des gouvernements locaux dans la prévention des conflits. La paix a besoin que tous les autres ODD deviennent une réalité, en particulier l'ODD 16 « *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.* »

En **Thaïlande**, la stratégie nationale sur 20 ans 2016-2036 est élaborée sur la base du principe de 'ne laisser personne derrière' et les personnes sont placées au centre du développement durable. Le gouvernement reconnaît le besoin de soutenir les gouvernements locaux et les communautés. Par exemple, pour la mise en œuvre du Plan national de logement, le ministère travaille avec plus de 300 municipalités pour les aider à élaborer un plan de développement de l'habitat local et à développer un sentiment d'appartenance.

" Les maires n'ont pas d'autre choix que de dialoguer tous les jours avec leurs voisins pour coordonner et gérer les services publics de base "

Walid Abu Alhalawa, Ministère des Gouvernements Locaux, Palestine

► **Que ce soit dans de petites communautés, des situations de conflit ou post-conflit, dans des territoires en expansion rapide, une tendance commune est la nécessité d'assurer les services de base comme élément clé de la cohésion et de la prospérité. Ceci peut être réalisé en donnant à tous, femmes, jeunes, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc. la possibilité de contribuer à la vie urbaine et démocratique : les effets multiplicateurs de la participation peuvent stimuler la vie économique locale, restaurer le tissu social et renforcer la citoyenneté.**

Une logique de dialogue au cœur du gouvernement transparent et ouvert

Pour Carlos Martinez Minguez, Maire de Soria, en Espagne, il est nécessaire d'intérioriser la transparence en tant que politique publique et le gouvernement ouvert exige l'engagement de tous les niveaux de gouvernement.

"Nous devons aller au-delà de la transparence et travailler à la promotion d'un gouvernement ouvert comme moteur pour accélérer la réalisation des ODD. "

Carlos Martinez Minguez, Maire de Soria & Vice-président de CGLU pour l'Europe

¹⁴ <http://www.peaceprize.uclg.org/fr> La municipalité de Kauswagan, aux Philippines, a remporté le premier Prix pour la paix de CGLU pour le projet "des armes aux fermes". L'appel pour le deuxième prix de la paix sera ouvert en 2018.

Cela a été étayé par Paul Massen du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, arguant que dans des contextes de manque de compréhension et de confiance rompue entre les citoyens et leurs gouvernements, l'examen de la qualité du dialogue ouvre de nouvelles voies de gouvernance. Une logique de dialogue, d'action et de suivi est un puissant moyen de restaurer le contrat social. Par exemple, le projet « yeux et oreilles » à Kaduna, au Nigéria, a donné aux citoyens la possibilité d'examiner le budget municipal et la réponse du gouvernement. Cela a eu pour effet d'augmenter la construction d'écoles et de cliniques, de mettre sur une liste noire des sociétés privées corrompues et cela a entraîné la réduction des problèmes de santé maternelle.

► **Un gouvernement ouvert peut aider à atteindre les ODD : cela signifie transformer la culture administrative, éduquer la citoyenneté et renouveler la notion de démocratie.** Des politiques et législations nationales soutenant des mécanismes de planification participative, et une coopération renouvelée entre tous les niveaux de gouvernement peuvent aider à combler le déficit démocratique aux niveaux local et national.

La culture, vecteur de cohésion et de respect de la diversité

Eduardo Vázquez Martín, de la ville de **Mexico**, a expliqué à quel point la dimension culturelle est nécessaire pour reconstruire le tissu social endommagé par la violence urbaine. La culture est considérée comme une politique intégrale et non exclusive, qui reconnaît la diversité et favorise la coexistence, le dialogue et la paix. À cet égard, l'Agenda 21 Culture¹⁵ est très utile pour aider les acteurs de la ville à promouvoir les droits culturels au niveau local.

A **Bilbao**, en Espagne, Xabier Íñigo a présenté le Fair Saturday, un projet *bottom-up* mis en œuvre avec un réseau de 110 autres villes participantes : chaque dernier samedi de novembre, le lendemain du *Black Friday*, des milliers d'artistes et d'organisations culturelles se réunissent pour ce festival unique et pour soutenir des causes sociales.

► **La culture est un moyen de construire des sociétés plus inclusives et démocratiques.** Le patrimoine et les politiques culturelles permettent de construire l'identité urbaine, favorisent la cohésion sociale, façonnent l'espace urbain, encouragent la participation et constituent un outil pour le développement urbain local.

¹⁵ <http://www.agenda21culture.net/home>

- **L'inclusion de tous les segments de la société en tant qu'acteurs et bénéficiaires est essentielle** pour la mise en œuvre réussie des ODD. Tous les acteurs doivent être pris en compte dans les processus de gouvernance urbaine afin de renforcer le développement économique local, la sécurité, la cohésion sociale et l'égalité, l'amélioration de la santé et du bien-être, l'attractivité des villes et la prospérité.
- **La réalisation de ces progrès requiert des actions délibérées des dirigeants, des gestionnaires municipaux et des gouvernements nationaux** en fournissant un cadre juridique et financier adéquat aux villes pour développer pleinement leur potentiel culturel, promouvoir la créativité des habitants et concevoir des écosystèmes urbains sains et productifs.
- **Le gouvernement ouvert n'est plus optionnel pour la démocratisation effective des villes** et pour atteindre les objectifs mondiaux, porteurs de changement à tous les niveaux.

Relation avec les Programmes mondiaux

ODD 5, 16, 11.4, 11.7

NPV. *Genre* : 5, 13, 15, 26, 32, 35, 40, 57, 77, 92, 100, 101, 114, 151 ;

Jeunesse : 20, 34, 48, 57, 61, 113, 134, 148, 155, 156 ;

Recherche et renforcement de capacités : 90, 101, 102, 129, 147-152, 155, 157-160 ;

Inclusion: 28, 29, 31-42, 86, 90, 92, 104, 126;

Transparence: 15b, 86, 91, 136, 138, 151

LES PARTENARIATS POUR LA **PAIX**, LA **CULTURE** ET LE **GOVERNEMENT OUVERT**
PEUVENT RENDRE **LES VILLES** ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS OUVERTS À TOUS, **SÛRS**, RÉSILIENTS
ET DURABLES

1.3 DIALOGUE DE HAUT NIVEAU SUR LA GOUVERNANCE TERRITORIALE MULTI-NIVEAUX ET LE FINANCEMENT DURABLE



Yamandú Orsi,
Maire de
Canelones,
Uruguay

Nina Moreno,
Maire de Aranjuez,
Espagne

Mohammed Sefiani,
Maire de
Chefchaouen, Maroc,
Président du forum de
CGLU sur les villes
intermédiaires

Rev. Mpho
Moraukomo,
Président de BALA,
Botswana

Sandra
Momčilović,
Ministère de la
construction et de
l'aménagement du
territoire, Croatie

Ngono Landry Tsimi,
Ministère de la
Décentralisation et du
développement local,
Cameroun

Les dirigeants se sont penchés sur le besoin de renforcer les capacités de gouvernance, de mettre en place des partenariats efficaces multi-acteurs et d'assurer une gouvernance responsable et transparente pour atteindre l'ODD 11. Le dialogue a porté sur l'approche territoriale du développement, y compris les Politiques Urbaines Nationales et la manière de renforcer les systèmes de financement infranationaux et publics.

Un dialogue structurel pour une coopération verticale et horizontale

Les mécanismes de dialogue entre les niveaux national, régional et local sont essentiels pour assurer une communication horizontale et verticale. En **Croatie**, un Conseil National pour le développement durable formule des recommandations sur la mise en œuvre du Programme 2030. Il est présidé par le Premier ministre, rassemble les membres des Cabinets, du bureau du Président et comprend des acteurs telles que l'Association des villes croates et l'Association des Provinces croates. La Stratégie de Développement Spatial approuvée en 2017 contient une liste des organismes publics qui doivent participer et un débat public est rendu obligatoire.

" Aujourd'hui, toutes les municipalités et régions ont un plan physique. Après la guerre en 1995, nous n'avions pas d'autre choix que de coopérer et d'innover pour reconstruire ensemble le système."

Sandra Momčilović, Ministère de la construction et de l'aménagement du territoire, Croatie

Yamandú Orsi, Maire de Canelones, a partagé une perspective historique de l'indépendance de l'Uruguay, expliquant que le processus de développement a toujours été traversé par une tension entre le local et le national. En 2010, les mots 'municipalité' et 'mairie' sont apparus avec une nouvelle loi sur la décentralisation et la participation citoyenne. Le processus d'apprentissage est en cours et le dialogue entre les villes et les départements, et entre les villes et le gouvernement central est essentiel pour transformer une décision politique en avantages pour les citoyens. La loi sur l'aménagement du territoire oblige les gouvernements infranationaux à planifier ; aussi, les acteurs politiques ont dû trouver des mécanismes pour s'adapter, à travers des 'compromis de gestion' et la mise en place d'un Congrès des Présidents de Département.

Ce type de mécanisme de long terme a été salué par Gilberto Perre, Secrétaire Exécutif du Front National des Maires du **Brésil** : souvent, les dirigeants locaux doivent faire face aux situations d'urgence (*'a dor da ora'*) mais manquent de dialogue structurel avec les autres niveaux de gouvernement. Les Maires des villes brésiliennes ont préparé un document appelant au renforcement des mécanismes permanents de dialogue multi-niveaux, et l'ont envoyé à tous les candidats à l'élection présidentielle du Brésil.

► *La mise en œuvre des ODD est l'occasion d'établir ou de renforcer des mécanismes de dialogue multi-niveaux, applicables à toutes les politiques et stratégies, au-delà de l'ODD 11. Il y aura toujours des sujets à discuter entre les acteurs politiques pour parvenir à un développement territorial équilibré, au progrès social et économique ; cela peut être abordé à travers un dialogue ouvert et une logique de compromis entre les différentes sphères de gouvernement. **Le renforcement des pouvoirs territoriaux et locaux est concomitant du développement durable.***

Financement durable

Mohamed Sefiani, maire de **Chefchaouen** au Maroc, a rappelé aux participants qu'il sera nécessaire de tripler le financement pour atteindre les ODD, l'Accord de Paris sur le climat et le NPV. Dans ce contexte, les gouvernements locaux qui sont les plus proches des citoyens doivent innover, partager leurs expériences et coopérer.

Au **Cameroun**, le financement du développement local et la mise en œuvre de l'ODD 11 sont opérationnalisés à travers : i) les transferts nationaux dans le cadre de la politique de décentralisation ; ii) une loi

"Pour financer la mise en œuvre du Programme 2030, nous devons commencer par le local et explorer nos propres ressources, puis discuter avec l'État, les fonds internationaux, les partenaires privés et la société civile."

Mohamed Sefiani, Maire de Chefchaouen, Maroc

sur la taxe de développement local ; iii) le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention intercommunale, FEICOM, une branche spécialisée de l'administration qui mutualise les impôts locaux et les redistribue aux communes après péréquation. Les collectivités locales et régionales peuvent également compter sur des partenariats et la coopération décentralisée.

► *Le financement de la mise en œuvre du Programme 2030 nécessite des engagements supplémentaires et l'implication de tous les acteurs. **L'innovation au niveau local et des solutions mixtes sont essentielles pour mettre en œuvre des actions concrètes sur le terrain.** Les gouvernements nationaux sont appelés à mettre en place un soutien plus structurel et peuvent s'inspirer des partenaires et d'autres pays.*

Partenariats et participation

Nina Moreno, maire d'**Aranjuez**, Espagne (70 000 habitants) a présenté le double défi auquel elle est confrontée quotidiennement : i) même si un problème relève de la responsabilité d'une autre administration (catastrophe naturelle, chauffage dans les salles de classe, etc.), les citoyens se dirigent vers la Maire en tant que première porte du leadership public ; ii) les ressources sont insuffisantes pour couvrir toutes les compétences de la municipalité. En réponse, elle propose d'adopter l'approche du Gouvernement ouvert afin de mieux communiquer avec les citoyens et d'augmenter les partenariats grâce à la coopération inter-municipale (*mancomunidades*). La coopération avec les autres gouvernements et avec les réseaux est essentielle, toutes les administrations sont de facto impliquées et une fourniture de services efficiente repose sur la mise en œuvre de plans d'action sectoriels coordonnés.

Deux autres exemples de partenariats ont été présentés : Marcelo Cabrera, maire de **Cuenca**, en Équateur, ambitionne de transformer sa ville en une ville plus durable, socialement cohésive et compétitive. Pour cela, il utilise une approche d'intervention urbaine intégrale, le plan d'action est défini avec la participation des citoyens et toutes les actions sont liées aux 17 ODD. La municipalité implique également 21 villages ruraux à travers des assemblées locales, afin qu'ils puissent déterminer leurs stratégies et leurs plans locaux. Frédéric Vallier, Secrétaire Général du **Conseil des Communes et Régions d'Europe** (CCRE), a informé que le Parlement européen a adopté un rapport reconnaissant le CCRE et Eurocities comme des partenaires clés qui doivent être systématiquement consultés. ***Les partenariats sont la clé de l'influence infranationale sur les politiques nationales et internationales.***

- La gouvernance et la collaboration multi-niveaux entre toutes les sphères de gouvernement sont essentielles pour atteindre les ODD et ne 'laisser personne derrière'. **Multi-niveaux ne signifie pas seulement un dialogue local-national, c'est aussi la coopération horizontale entre les gouvernements territoriaux** (provinces, municipalités, villes rurales, etc.) pour **tendre à un développement régional harmonieux qui améliore la fonctionnalité urbaine** et offre des connexions et des avantages tangibles à travers les territoires.
- La mise en œuvre de l'ODD 11 va au-delà de la planification et de la mise en œuvre physique. Il est intrinsèquement lié aux aspects primordiaux de consultation, de participation et de processus *bottom-up*. De plus en plus, les **gouvernements changent la notion de territoire, d'un 'espace physique et architectural' à un concept plus vivant et humain**, où les citoyens ont leur mot à dire dans les trajectoires d'urbanisation pour que cela réponde à leurs besoins et à la diversité des usages urbains.
- Compte tenu du volume de financement nécessaire et des questions de plus en plus complexes à traiter, tous les niveaux de gouvernement doivent **s'engager dans le renforcement des capacités et l'innovation**.

Relation avec les programmes mondiaux

ODD 11.a, 11.3, 17, Programme d'Action d'Addis Abeba (para 34)

NPV. *Cadres politiques multi-niveaux et décentralisés* : 15, 47, 81, 85, 87-91, 105, 130, 134, 135

Politiques nationales urbaines : 15, 21, 26, 29, 35, 49, 81, 103, 123, 130, 135, 149 ;

Régulations : 15, 21, 35, 76, 77, 81, 86, 91, 104, 111 ;

Financement : 14, 15, 43, 45, 47, 60, 107, 118, 119, 130-134, 136-143, 145, 152

UNE COOPERATION MULTINIVEAUX EFFICACE ET DES MÉCANISMES DE FINANCEMENT PÉRENNES PEUVENT RENDRE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

1.4 DIALOGUE DE HAUT NIVEAU SUR LES VILLES RÉSILIENTES ET DURABLES CAPABLES DE FAIRE FACE AUX CRISES



| | | | | |
|---|---|--|--|---|
| Paco Toajas, Maire de Las Cabezas de San Juan, Espagne, Co-président de la Commission du développement économique et social | Janine Aoun, Maire de Furn El Chebbak, Liban | Ronan Dantec, Sénateur, Président de Climate Chance, France | Roland Ries, Maire de Strasbourg, France, Co-Président de CGLU | Nasembena Hadja Touré, Maire de Oudienne, Côte d'Ivoire |
| Siniša Trkulja, Conseiller, Ministère de la construction, des transports et des infrastructures, Serbie | Corine Lepage, ancienne Ministre de l'environnement, France, ex MPE | Marco Montoiros, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification | Yücel Yılmaz, Maire de Karesi, Turquie | Mohamed Ali Al Mutawa, Directeur, Ministère du Logement, Oman |

Les dirigeants ont discuté des moyens de renforcer la gouvernance des risques de catastrophe, d'investir dans la résilience et de renforcer la préparation aux catastrophes. Les échanges ont porté sur les opportunités et les réponses aux crises émergentes dans les zones urbaines et pour que les communautés urbaines aient les capacités de gérer les risques et d'atténuer les impacts des crises, qu'elles soient d'origine humaine ou naturelle. Le dialogue, organisé dans le cadre des Dialogues de Talanoa¹⁶, a également abordé les politiques environnementales pour améliorer la durabilité et la résilience dans les villes, et la consommation et la production responsables.

Développement économique local et liens urbain - rural, clés de la résilience sociale et économique

Le développement économique local a le potentiel de renforcer les institutions et la société civile et de générer une responsabilité sociale des entreprises. Il peut être durable et participatif s'il implique les gouvernements locaux, la société civile et le secteur privé, les centres d'innovation, etc. Paco Toajas, maire de **Las Cabezas de San Juan**, Espagne, a souligné le fait que cette approche est véritablement territoriale : par exemple, en Andalousie l'articulation entre le local et le régional est positive, elle a permis de maintenir 763 villes de 5 000 à 1 million d'habitants couvrant 20% du territoire espagnol et a ainsi favorisé un développement territorial équilibré.

Les communautés rurales et les petites villes peuvent également contribuer à un système de villes plus axé sur les localités, comme en témoignent la maire d'**Oudienne**, en Côte d'Ivoire et M. Montoiros (UNCCD). Il existe des liens de résilience entre l'urbain et le rural, en

"Le développement local est un processus des communautés pour transformer leur environnement et la qualité de vie des habitants, c'est la mise en œuvre d'initiatives locales."

Nasembena Touré, Maire de Oudienne, Côte d'Ivoire

¹⁶ <https://talanoadialogue.com/>

termes de climat, de transactions financières, de production et de consommation alimentaires, de réinvestissement dans les infrastructures locales de base, de partage des connaissances. Le maintien de ces liens est un facteur clé de développement durable et doit être une priorité des gouvernements nationaux.

Résilience locale pendant les crises urbaines

À **Karesi**, en Turquie, la ville est en première ligne pour faire face à l'augmentation du nombre de réfugiés et à l'augmentation des loyers, des déchets et de la demande en eau et en transport. En coopération avec le gouvernement national, la municipalité a ouvert de nouvelles écoles et cliniques, 100 000 réfugiés ont bénéficié de projets sociaux et plus de 50 000 logements sont en construction.

Janine Aoun, maire de **Furn El Chebbak** au Liban a partagé des expériences similaires montrant que la résilience se construit à partir du local. Les Libanais ont appris des situations de crise et d'instabilité : à partir de 2011, le pays a accueilli plus de 1,2 million de personnes déplacées, en plus des réfugiés palestiniens. Les écoles ont accueilli des élèves (doublement des classes) et le Comité des maires est très impliqué pour assurer la prestation de services de base.

" L'assistance sociale et l'apprentissage de la langue sont d'une importance vitale. Pour que l'intégration soit possible, nous avons besoin de politiques de long terme intégrant les niveaux local, national et régional."

Yücel Yılmaz, Maire de Karesi, Turquie

L'Alliance Mondiale pour les crises urbaines¹⁷ a été présentée par ONU-Habitat : il s'agit d'une communauté de pratique mondiale, multidisciplinaire et collaborative. La ville de **Genève**, en Suisse, a souligné la nécessité de travailler à un accord entre les gouvernements locaux et le secteur humanitaire pour renforcer les capacités locales, mobiliser des ressources et encourager des échanges de pratiques.

Environnement et pollution, structurellement transfrontalier et intersectoriel

Aborder la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution nécessite nécessairement une coopération entre les territoires et entre les administrations. À cet égard, Siniša Trkulja du gouvernement **serbe**, a proposé de changer de perspective, en plaçant le national comme niveau de gouvernance intermédiaire entre les niveaux international - UE (transnational) - national - régional - local. Il a également souligné que le ministère devait inévitablement coopérer avec les gouvernements locaux pour la collecte de données (par exemple, la gestion des déchets, cible 11.6).

"Le gouvernement national porte une logique de partenariat et joue un rôle de coordination pour sensibiliser et renforcer les capacités, ainsi que pour préserver l'équilibre entre innovation et tradition".

Siniša Trkulja, Ministère de la construction, des transports et des infrastructures, Serbie

À **Oman**, la Vision Oman 2030 est un plan stratégique qui prend en compte le changement climatique, et les ministères coopèrent pour travailler sur les énergies renouvelables, l'urbanisme, la mobilité (espaces ouverts, pistes cyclables, etc.). Pour ne 'laisser personne derrière', les gouvernements et les gestionnaires urbains doivent investir dans des systèmes de transport intelligents et écologiques qui sont inclusifs, sûrs, accessibles et abordables. Mohamed Ali Al Mutawa du ministère du Logement a reconnu la nécessité de

¹⁷ <http://www.urbancrises.org/>

travailler davantage avec le niveau local et le secteur privé, avec des échanges plus systématiques et pour l'articulation des politiques intersectorielles.

Changement climatique et résilience

Pendant la COP21 (2015), le rôle des gouvernements locaux et régionaux a été reconnu dans le chapitre sur l'action territoriale, mais les actions tardent à se concrétiser. Ronan Dantec, président de Climate Chance¹⁸, a rappelé que nous sommes aujourd'hui à un tournant de la gouvernance mondiale entre les niveaux international, national et territorial. À cet égard, les Dialogues de Talanoa sont cruciaux car ils offrent une place officielle aux gouvernements locaux et régionaux et aux acteurs non étatiques, pour parler au même niveau que les États. De nombreuses villes sont déjà pionnières et développent des alternatives pour réduire leur impact environnemental. Un changement de paradigme est nécessaire pour inverser les tendances climatiques actuelles et une approche multisectorielle est essentielle, avec des politiques éprouvées et de long terme, impliquant les secteurs des transports, du logement, de l'énergie et l'industrie.

En écho à cet appel, Corinne Lepage a présenté la **Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité**¹⁹. Le texte est né lors de la préparation de la COP21 et répond à la nécessité de protéger les biens communs. La Déclaration est complémentaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (centrée sur l'intégrité de la personne humaine) et peut être adoptée par les États, les régions, les villes, les universités, les ONG, les entreprises privées, etc.

- **La résilience se construit au niveau local. Les crises urbaines présentent de multiples facettes et nécessitent de facto une réponse multi-acteurs.**
- Les politiques urbaines doivent structurer le processus de transformation spatiale, les dynamiques de population et le développement économique pour **couvrir l'ensemble du continuum urbain-rural.**
- **La nature interconnectée de l'ODD 11 et du Cadre de Sendai 2015-2030** offre une opportunité unique d'action collective locale et globale vers la réduction des risques et le renforcement de la résilience.
- Le lien étroit entre les Contributions prévues Déterminées au niveau National et l'ODD 11 est également crucial pour la réalisation du Programme 2030 et le succès de l'Accord de Paris sur le climat, rendant les deux initiatives interdépendantes.
- **La localisation des ODD signifie « mettre de la chair et de la substance démocratique sur les os des ODD »** (R. Dantec).

Relation avec les programmes mondiaux

ODD 11.5, 11.6, 11.b, 8, 13, Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, Accord de Paris sur le climat

NPV. *Réduction des risques* 29, 30, 64, 65, 76-78, 80, 101 144 ;

Changement climatique : 6, 10, 13-16, 26, 35, 58, 63, 64, 67, 77, 79, 80, 101, 115, 143, 144

LA CAPACITÉ À GÉRER LES INTERCONNEXIONS SPATIALE, SOCIALE ET INSTITUTIONNELLE
PEUT RENDRE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS OUVERTS À TOUS, SÛRS, **RÉSILIENTS** ET
DURABLES

¹⁸ <https://www.climate-chance.org/>

¹⁹ <http://droitshumanite.fr/>

4. RELIER LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS MONDIAUX ET DU NOUVEAU PROGRAMME POUR LES VILLES

Dialogue entre les sphères de gouvernement pour la localisation des ODD

Cette session a été organisée sous l'égide d'UNACLA, rassemblant des représentants des gouvernements locaux, des réseaux de villes, de Ministère des Affaires étrangères, de Ministère de la décentralisation, du Parlement européen, du Conseil de l'Europe, des Nations Unies. Ils ont réitéré l'importance du dialogue et de la coopération multi-niveaux entre les différentes sphères de gouvernement ; chaque institution s'est exprimée avec son mandat, ses priorités, ses groupes, mais toutes avec **un esprit collectif pour faire partie de la solution et avancer ensemble pour la protection des communs.**

Maimunah Mohd Sharif, Directrice Exécutive d'ONU-Habitat, a rappelé que les gouvernements nationaux ont la responsabilité d'atteindre les ODD. Ils ont le pouvoir de rassembler tous les acteurs et de promouvoir leur mise en œuvre. Leur présence à Strasbourg prouve qu'ils comprennent que de nouvelles formes de dialogue et de gouvernance sont nécessaires.

Les représentants des gouvernements locaux et nationaux se sont accordés sur **la nécessité de consolider et de renforcer l'étendue et la profondeur du dialogue entre tous les niveaux de gouvernement.** Ils ont reconnu l'action complémentaire et essentielle des gouvernements locaux et régionaux pour la réalisation des ODD. La localisation des ODD a été désignée par tous les participants comme le seul moyen de réussir, c'est le véritable point de convergence entre les ODD et le NPV.

Christine Moro, Ambassadrice, Déléguée à l'Action extérieure des collectivités locales du Ministère français des Affaires étrangères a présenté la localisation des ODD à la fois comme un objectif national pour atteindre une vision et un examen partagés (les gouvernements locaux participent à la préparation de l'ENV) et comme un objectif de coopération internationale, valorisant les partenariats entre pairs. **Une approche multidimensionnelle et itérative** - entre les niveaux locaux et nationaux, entre les gouvernements infranationaux via leurs associations, entre les départements ministériels (Affaires étrangères, Environnement, Villes, Intérieur, etc.) - **est indispensable pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de villes durables.** Tsimi Landry Ngonu du Ministère de la Décentralisation et du Développement local du Cameroun a convenu que les gouvernements locaux sont l'une des échelles les plus appropriées pour amener la solidarité internationale à des résultats concrets.

Des initiatives régionales et des engagements politiques ont également été présentés. La Charte Africaine des valeurs et des principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local (2014)²⁰ a été présentée par Rose Christiane Ossouka Raponda, Maire de Libreville, Gabon, et elle a également invité les participants à s'associer aux prochains sommets Climate Chance (Abidjan) et Africités (Marrakech). En Europe, l'ambition du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, présenté par sa Présidente Gudrun Mosler-Törnström, est de défendre et de développer la gouvernance locale. La Charte Urbaine européenne (1992) et le Manifeste pour une nouvelle urbanité (2008)²¹ appellent à un nouveau modèle de gouvernance urbaine qui

²⁰ https://au.int/sites/default/files/treaties/7802-treaty-0049_-_african_charter_on_the_values_and_principles_of_decentralisation_local_governance_and_local_development_f.pdf

²¹ <http://www.congress-intercultural.eu/fr/initiative/23-european-urban-charter-i-and-ii-manifesto-for-a-new-urbanity--1992--2008-.html>

implique les citoyens dans l'élaboration des politiques, innove et construit des villes durables et cohésives.

Les villes sont un bien collectif et leur durabilité repose sur un contrat social avec les citoyens et la protection des biens communs, à travers la médiation d'intérêts entre tous les niveaux de gouvernement.

La gouvernance urbaine est le lien fondamental permettant la mise en œuvre conjointe des programmes mondiaux

La gouvernance comprend la gestion des individus, des institutions, des processus, des pouvoirs et de l'engagement politique. Les gouvernements locaux et régionaux ne travaillent pas de manière isolée, ils ont un mandat politique et (souvent) électif de la part de leurs citoyens pour prendre des décisions dans la ville et les territoires : ils sont avant tout responsables devant eux. Quelle que soit la taille des villes, ils dépendent également des interactions avec leurs gouvernements centraux, qui déterminent en grande partie les cadres juridiques et financiers. Ils doivent interagir avec le secteur privé pour investir et déléguer la gestion des services de base, ainsi qu'à un large éventail d'acteurs locaux (société civile, communautés) et de pairs. Les gouvernements locaux et les villes sont également impactés par l'environnement externe tel que le changement climatique, les conflits, les migrations, les tensions sociales, les crises économiques et financières. Cette complexité est la raison pour laquelle il est si important que les gouvernements locaux s'appuient sur des structures de gouvernance capables de résister aux nombreux éléments inattendus qui peuvent se produire dans les zones urbaines.

Bien que complexe, dépendante du contexte, évolutive et difficilement mesurable, c'est aussi la raison pour laquelle cela **place la gouvernance urbaine, les structures institutionnelles et les capacités comme la pierre angulaire de la mise en œuvre efficace et durable de l'ODD 11** et des programmes mondiaux. Les dirigeants et les partenaires doivent examiner attentivement certaines questions globales afin de déterminer les meilleures stratégies pour mettre en œuvre les ODD : comment les décisions sont-elles prises dans les villes en vue de la mise en œuvre des ODD ? Dans quelle mesure les gouvernements locaux et régionaux sont-ils en mesure de mettre en œuvre et de prendre des décisions ? Quels acteurs (gouvernementaux et non gouvernementaux) sont impliqués dans la gestion urbaine et comment interagissent-ils les uns avec les autres ?



"Nous sommes la première génération qui peut mettre fin à la pauvreté, mais la dernière à pouvoir mettre un terme au changement climatique."

Greg Munro, Secrétaire Général du Forum des Gouvernements Locaux du

"Les ODD sont une évolution dans la conscience universelle. Le Nouveau Programme pour les Villes est la preuve que nous parlons de plus en plus des citoyens."

Ngono Tsimi Landry, Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Cameroun

" Il est important de mettre en œuvre les ODD en impliquant tout le monde. Le gouvernement français souhaite améliorer la localisation des ODD."

Christine Moro, Déléguée à l'action extérieure des collectivités locale, France

"Travaillons ensemble à notre 'urbanité', qui veut dire la bonne qualité des relations en français, à travers plus de solidarité et un leadership positif à tous les niveaux."

Gudrun Mosler-Törnström, Présidente du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

"Nous avons une planète. Nous n'avons pas d'alternative, et nous devons en prendre soin ainsi que de son avenir. Nous ne pouvons pas abandonner, nous devons innover."

Roland Ries, Maire de Strasbourg et Co-président de CGLU



"L'engagement des gouvernements locaux et régionaux pour le climat est indéniable. Les politiques climatiques ne peuvent être mises en œuvre qu'avec la participation des gouvernements locaux."

Rose Christiane Ossouka Raponda, Maire de Libreville, Gabon, Vice-Présidente pour l'Afrique de CGLU

"La localisation des ODD n'est pas un slogan ; c'est essentiel. Cela signifie offrir une vie meilleure et plus heureuse et donner une voix aux populations. Et, pour cela, le Nouveau Programme pour les Villes est clair. Il nous invite à renouveler notre gouvernance et nos institutions pour mener un développement urbain durable."

Maimounah Mohd Sharif, Directrice Exécutive, ONU-Habitat

"Ce bâtiment représente la démocratie, c'est votre maison."

Daniela Senk, Parlement Européen

"Les associations de gouvernements locaux et régionaux ont un rôle clé à jouer pour rapprocher les municipalités du Programme 2030, sensibiliser, développer des méthodes de mise en œuvre, faciliter des partenariats qui apportent des solutions innovantes."

Stefano Bonaccini, Président d'Emilie-Romagne, Italie, Président du CCRE

"Nous avons débattu de l'éducation des enfants. Ce n'est pas seulement un sujet pour le présent, mais pour l'avenir."

Yasutomo Suzuki, Maire de Hamamatsu, Japon

Les ODD, une opportunité pour la gouvernance multi-niveaux

Une nouvelle approche marquée par la coopération institutionnelle et intersectorielle est nécessaire, où le dialogue et les actions complémentaires entre les niveaux local, régional et national sont constants et constructifs et où l'interaction entre le public, le secteur privé et la société civile est continue et fréquente. Lier l'ODD 11 aux dimensions urbaines et locales des 16 autres objectifs est essentiel, dans le cadre de la nouvelle logique établie par les ODD, une nouvelle approche intégrée et multisectorielle qui tente de sortir le développement des silos. Les ODD constituent également une opportunité sans précédent de générer des données territoriales.

Le Nouveau Programme pour les Villes, un cadre d'action pour un impact structurel

Le NPV contribue à la mise en œuvre effective de l'ODD 11 et à la localisation du Programme 2030 : en tant que document orienté vers la gouvernance, il rappelle l'importance du cadre institutionnel, fiscal et politique décentralisé comme l'une des conditions du développement urbain inclusif, sûr, résilient et durable. Le premier paragraphe du chapitre "Pour une mise en œuvre efficace" est très clair à cet égard :

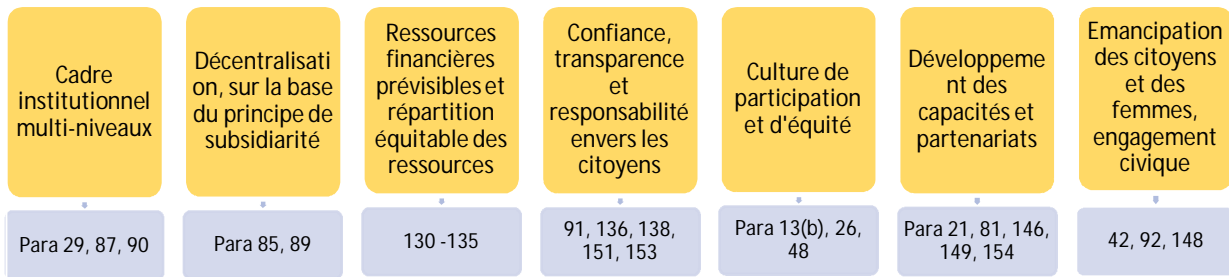
81. Nous sommes conscients que la réalisation des engagements porteurs de changements énoncés dans le Nouveau Programme pour les villes exigera la mise en place, aux niveaux national, infranational et local, de politiques propices intégrant une planification et une gestion participatives du développement spatial urbain et des moyens effectifs de mise en œuvre, complétés par la coopération internationale et par des mesures de renforcement des capacités, notamment le partage des pratiques, des politiques et des programmes de référence entre les administrations à tous les niveaux.

La gouvernance urbaine est mentionnée comme l'un des '*moteurs du changement*' dans le NPV et il existe une section complète directement liée à '*mise en place d'un cadre d'appui à la structure de gouvernance urbaine*'. Il pose également les bases pour **des gouvernements locaux forts et capables en tant que leviers clés pour assurer un développement urbain inclusif et durable, avec des systèmes de gouvernance urbaine responsables et une participation équilibrée des différents acteurs**. Ils sont en effet en première ligne pour activer les quatre moteurs fondamentaux du changement, à savoir la politique urbaine, la gouvernance urbaine, la planification et le financement local (NPV, para 15c).

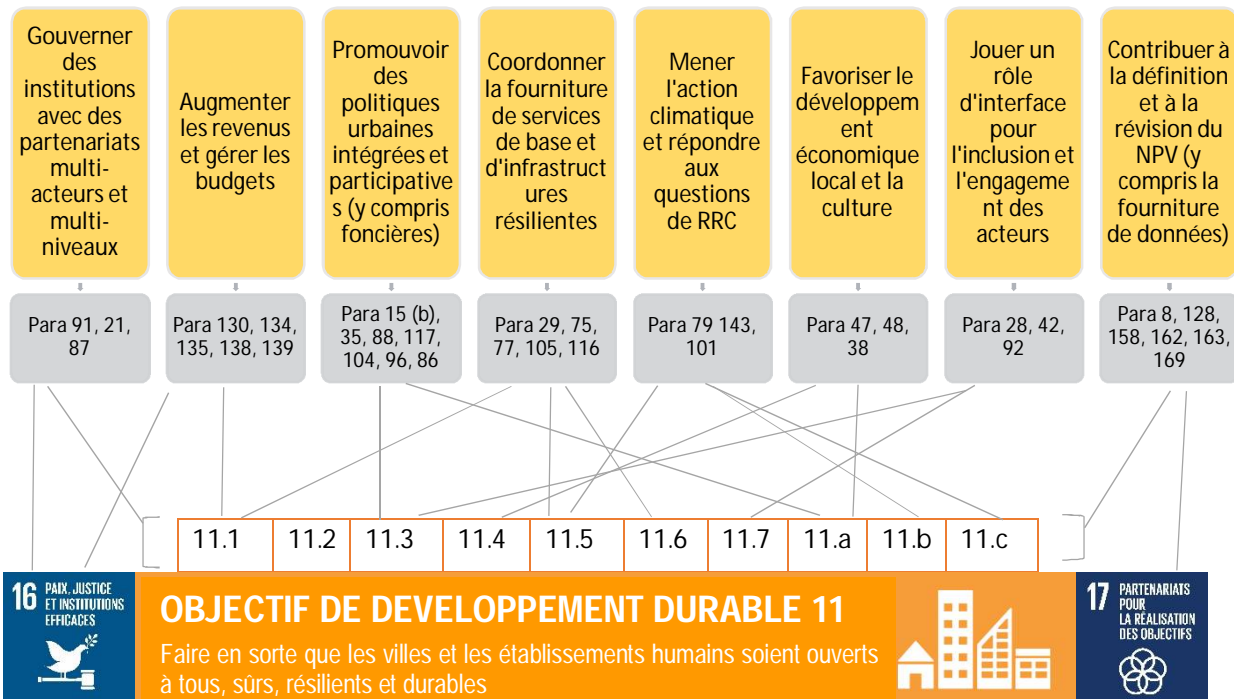
Liens

La figure suivante présente les liens entre les recommandations liées aux aspects de la gouvernance établies par le NPV, le rôle des gouvernements locaux et régionaux et les ODD.

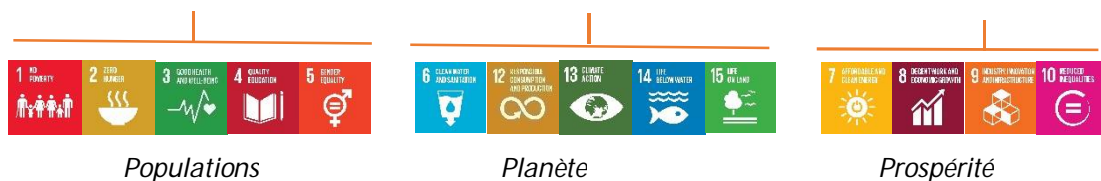
Le NPV appelle à un cadre de gouvernance urbaine propice...



... qui appuie les rôles des gouvernements locaux et régionaux



... et qui contribue à la réalisation de l'ODD 11 et des dimensions urbaines des ODD



La localisation du Programme 2030 pour améliorer la gouvernance urbaine et comme passerelle entre le NPV et les ODD

Il existe un décalage entre la reconnaissance de la gouvernance comme essentielle à la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les Villes et sa traduction dans des cadres opérationnels. Pour répondre à cette lacune, **"localiser les ODD" est une approche politique, stratégique et opérationnelle qui traite du dialogue institutionnel structurel et permet l'articulation entre le NPV et les ODD**²². Ce processus doit se faire avec le citoyen et en étroite coopération avec les gouvernements nationaux et les acteurs locaux. Il y a cinq domaines où la localisation est pertinente pour galvaniser un dialogue fructueux et continu entre les acteurs et pour mieux coordonner les plans de développement nationaux, régionaux et locaux, et les stratégies pour ne 'laisser personne derrière', tel que présenté ci-après.

| | |
|--|--|
| •1. Des cadres institutionnels décentralisés et multi-niveaux | <ul style="list-style-type: none"> •Une politique décentralisée qui attribue les responsabilités et les ressources financières adéquates aux acteurs concernés •Conception et mise en œuvre d'une Politique Nationale Urbaine en tant que cadre collaboratif et à plusieurs échelles •Alignement des priorités nationales et locales avec les ODD |
| •2. Engagement démocratique et inclusif des citoyens | <ul style="list-style-type: none"> •Des mécanismes de dialogue continu avec la société civile pour la mise en œuvre des ODD, y compris avec le secteur informel et les organisations de base •Un gouvernement ouvert, des processus participatifs et inclusifs pour favoriser la démocratie locale •Focus sur l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes pour la mise en œuvre locale des ODD |
| •3. Amélioration des ressources humaines et financières | <ul style="list-style-type: none"> •Localiser le financement, améliorer l'accès aux sources de financement direct et permettre la génération de revenus endogènes •Renforcer les capacités de gestion et renforcer le développement des capacités •Soutenir les associations de gouvernements locaux pour l'apprentissage par les pairs et le rôle de coordination des négociations avec le niveau central. |
| •4. Élaboration de politiques territoriales intégrées et équilibrées | <ul style="list-style-type: none"> •Planification participative urbaine et territoriale, engageant le privé et les professionnels •Approche territoriale pour les villes intermédiaires et le développement métropolitain •Mise en œuvre local comme moteur de l'action climat et de la construction de la résilience |
| •5. Voix et représentation des gouvernements locaux dans les processus mondiaux | <ul style="list-style-type: none"> •Engagement dans les discussions mondiales en tant que groupe reconnu (Global Taskforce, Assemblée Mondiale des gouvernements locaux et régionaux) •Engagement avec les gouvernements nationaux dans le suivi et l'examen (ENV, CND, etc.) •Engagement avec les réseaux de partenaires internationaux (mobilité, bidonvilles, femmes, travailleurs informels, etc.) impliqués dans les ODD |

Cinq dimensions clés de la localisation des ODD pour améliorer la gouvernance urbaine et la placer au cœur de la mise en œuvre des ODD urbains et du NPV

²² www.localizingthesdgs.org

Cibles de l'ODD 11

11.1. D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis

11.2. D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées

11.3. D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays

11.4. Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial

11.5. D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable

11.6. D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets

11.7. D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs

11.a. Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale

11.b. D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux

11.c. Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux

Agenda

JEUDI 24 MAI

09.00 –
12.00

MISE EN ŒUVRE NATIONALE DE L'ODD 11 "FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SURS, RESILIENTS ET DURABLES"

Présentation des rapports nationaux par les représentants des gouvernements centraux et des partenaires

Introduction

Mots de bienvenue

Maimunah Mohd Sharif, Directrice Exécutive d'ONU-Habitat

Mpho Parks Tau, Président de Cités et Gouvernements Locaux Unis, Président de l'Association sud-africaine des gouvernements locaux, Afrique du Sud

Méthodologie de la session et suivi des conclusions Diana Lopez, point focal UNACLA, ONU-Habitat

Asie

THAÏLANDE - Nadhapit Snidvongs, Vice-Ministre de l'Intérieur

AZERBAÏJAN - Gunel Malikova, Chef adjoint du département d'Economie et des normes d'estimation, Comité d'État d'Urbanisme et d'Architecture

Amérique Latine

EQUATEUR - Oscar Valentino Chicaiza Nunez, spécialiste logement et coordination territoriale, Ministère du Développement urbain et du Logement

Afrique

CAMEROUN - Ngono Tsimi Landry, Inspecteur général, Ministère de la décentralisation et du développement local

ZAMBIA - Danny Zulu, Chef du Département de la planification et de l'information, Ministère du gouvernement local

Etats arabes

ALGERIE - Abdelwahid Temmar, Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

OMAN – Hamad Bin Asoud Al Gharibi, Ministère du Logement

Europe

AUTRICHE – Gerhard Jandl, Ambassadeur, Représentation permanente de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe

REPUBLIQUE TCHEQUE - Radka Štorková, Conseillère ministérielle, Ministère du développement régional

CROATIE - Ines Androić Brajčić, Chef de secteur, Ministère de la construction et de la planification physique

SERBIE - Siniša Trkulja, Conseiller, Secteur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Ministère de la construction, des transports et des infrastructures

ESPAGNE - Angela de la Cruz Mera, Directrice adjointe à la planification urbaine, Ministère des Travaux publics

SUISSE - Riccarda Caprez, Conseiller politique principal, Département fédéral des Affaires Étrangères

UNION EUROPEENE - Nicolas Gharbi, Coordinateur politiques urbaines globales, Direction générale de la Politique régionale et urbaine, Commission Européenne

PALESTINE - Walid Abu Alhalaweh, Conseiller du Ministre, Ministère des collectivités locales

| | |
|---|--|
| | <p>SAINT SIEGE – Paolo Rudelli, Observateur permanent, Mission du Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe</p> <p>CONSEIL DE L'EUROPE - Daniel Popescu, Chef du Département de la gouvernance démocratique, Centre d'expertise du Conseil de l'Europe</p> <p>Observations finales</p> <p>France - Yves-Laurent Sapoval, Conseiller principal, Ministère de la cohésion des territoires</p> |
| <p>13.30 – 15.00</p> | <p>DIALOGUE DE HAUT NIVEAU ENTRE LES MAIRES ET LES MINISTRES, DANS LE CADRE DU CONSEIL POLITIQUE DE CLGU SUR LE DROIT A LA VILLE ET LES TERRITOIRES INCLUSIFS</p> <p>Introduction par la Présidente</p> <p>Laura Perez Castaño, Conseillère aux Relations Internationales, à l'Égalité de genre et LGBTI de Barcelone, Espagne</p> <p>Eleftherios Papagiannakis, Maire Adjoint d'Athènes aux Migrants, Réfugiés et à la décentralisation municipale, Grèce</p> <p>Ramon Mestre, Maire de Cordoba, Argentine</p> <p>Angela de la Cruz Mera, Directrice Adjointe à l'urbanisme, Ministère des Travaux Publiques, Espagne</p> <p>Abdoulaye Thimbo, Maire de Pikine, Sénégal</p> <p>Oscar Valentino Chicaiza Nunez, Ministère du Développement Urbain et du Logement, Equateur</p> <p>Tour de questions</p> <p>Remarques finales de la Présidente</p> |
| <p>15.30 – 17.00</p> | <p>DIALOGUE DE HAUT NIVEAU ENTRE LES MAIRES ET LES MINISTRES, DANS LE CADRE DU CONSEIL POLITIQUE DE CLGU SUR OPPORTUNITES POUR TOU.TE.S, CULTURE ET DIPLOMATIE DES VILLES</p> <p>Introduction par les co-présidents</p> <p>Monica Fein, Maire de Rosario, Argentine</p> <p>Eduardo Vázquez, Secrétaire à la Culture de la ville de Mexico, coprésident de la Commission Culture de CGLU, Mexique</p> <p>Célestine Ketcha Courtès, Maire de Bangangté, Présidente du REFELA, Vice-présidente de la Commission de CGLU pour l'égalité des genres, Cameroun</p> <p>Walid Abu Alhalawa, Conseiller du Ministre des collectivités locales, Palestine</p> <p>Luzette Kroon, Maire de Waterland, Pays-Bas</p> <p>Carlos Martínez Mínguez, Maire de Soria, Vice-président de CGLU pour l'Europe, Espagne</p> <p>Paul Maassen, Responsable de l'appui pays, Partenariat pour un Gouvernement Ouvert</p> <p>Thipparat Noppaladarom, Conseillère, Ministère du Développement Social et de la Sécurité humaine, Thaïlande</p> <p>Xabier Iñigo Ochandiano Martínez, Conseiller pour le Développement économique, Bilbao, Espagne</p> <p>Tour de questions</p> <p>Remarques finales du président</p> |
| <p>Réception officielle Place du château, Palais Rohan. <i>Organisé par la ville de Strasbourg</i></p> | |

VENDREDI 25 MAI

09.00 –
10.30

DIALOGUE DE HAUT NIVEAU ENTRE LES MAIRES ET LES MINISTRES, DANS LE CADRE DU CONSEIL POLITIQUE DE CLGU SUR LA GOUVERNANCE MULTI-NIVEAUX

Introduction par les co-présidents

Rev. Mpho Moraukgomo, Président de BALA, Botswana

Mohamed Sefiani, Maire de Chefchaouen, Président du Forum de CGLU sur les villes intermédiaires, Maroc

Yamandú Orsi, Maire de Canelones, Uruguay

Nina Moreno, Maire de Aranjuez, Espagne

Sandra Momčilović, Ministère de la Construction et de l'Aménagement du territoire, Croatie

Landry Ngonu Tsimi, Inspecteur Général, Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Cameroun

Tour de questions

Remarques finales des co-présidents

11.00 –
12.30

DIALOGUE DE HAUT NIVEAU ENTRE LES MAIRES ET LES MINISTRES, DANS LE CADRE DU CONSEIL POLITIQUE DE CLGU SUR LA RESILIENCE

Introduction par le Président

Roland Ries, Maire de Strasbourg, Président de Cités Unies France, Co-Président de CGLU, Co-Président de la Communauté de pratique de CGLU Mobilité, France

Paco Toajas, Maire de Las Cabezas de San Juan, Co-président du Comité local de développement économique et social de CGLU, Espagne

Siniša Trkulja, Conseiller, Secteur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Ministère de la construction, des transports et des infrastructures, Serbie

Ronan Dantec, Sénateur, Président de Climate Chance, France

Nasseneba Hadja Touré, Maire d'Odienne, Côte d'Ivoire

Corine Lepage, ancienne Ministre de l'Environnement, France, ancienne MPE

Yücel Yılmaz, Maire de Karesi, Turquie

Janine Aoun, Maire de Furn El Chebbak, Liban

Marco Montoiros, Chargé de liaison avec les ONGs et la société civile de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD)

Mohammed Ali Al Mutawa, Directeur général, Ministère du logement, Sultanat d'Oman

Tour de questions

Remarques finales du Président

12.30 –
13.30

DIALOGUE DE HAUT NIVEAU – LIER LES OBJECTIFS MONDIAUX ET LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEL AGENDA URBAIN

Une session organisée en partenariat avec UNACLA

Partie 1 – Accueil et cadre de la réunion

Maimunah Mohd Sharif, Directrice Exécutive d'ONU-Habitat

Roland Ries, Co-Président de CGLU, Maire de Strasbourg, France

Greg Munro, Secrétaire Général du Forum des Gouvernements Locaux du Commonwealth

Daniela Senk, Parlement Européen

Partie 2 – Le défi de la gouvernance urbaine - La contribution des maires et des ministres du monde entier

Christine Moro, Déléguée à l'action extérieure des Autorités locales, Ministère des affaires étrangères, France

Yasutomo Suzuki, Maire de Hamamatsu, Japon

Ngono Tsimi Landry, Ministère de la Décentralisation et du développement local, Cameroun

Rose Christiane Ossouka Raponda, Maire de Libreville, Gabon, Vice-Présidente de CGLU pour l'Afrique

Gudrun Mosler-Törnström, Présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Stefano Bonaccini, Président de la Région d'Emilie-Romagne, Italie, Président du Conseil des Communes et Régions d'Europe

Déjeuner

Liste des participants

| | |
|--------------------------------------|--|
| AFRIQUE DU SUD | |
| 1. GEORGE, Xolile | CEO de l'Association sud-africaine des gouvernements locaux (SALGA) |
| ALGERIE | |
| 2. TEMMAR, Abdelwahid | Ministre du Logement de l'Urbanisme et de la Ville |
| 3. YOUSEFI, Houria | Consule Générale, Consulat Général d'Algérie à Strasbourg |
| ALLEMAGNE | |
| 4. WOLTER Andreas | Maire Adjoint de Cologne |
| ARGENTINE | |
| 5. REYNA, Maria Julia | Directrice des relations internationales, Santa Fe |
| AUTRICHE | |
| 6. JANDL, Gerhard | Ambassadeur, Représentation permanente de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe |
| AZERBAIDJAN | |
| 7. GUNEL, Malikova | Chef adjointe du Département des normes d'économie et d'estimation, Comité d'État pour l'Urbanisme et l'Architecture |
| CAMEROUN | |
| 8. NGONO TSIMI, Landry | Inspecteur Général des collectivités territoriales décentralisées, Ministère de la Décentralisation et du Développement local |
| 9. KETCHA COURTÉS, Célestine | Maire de Bangangté, Présidente du Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique (REFELA) |
| COTE D'IVOIRE | |
| 10. N'CHO KOUAOH, Vincent | District d'Abidjan |
| 11. KOITA, Lamine | District d'Abidjan |
| CROATIE | |
| 12. MOMČILOVIĆ Sandra | Chef de service, Ministère de la Construction et de l'Aménagement du territoire |
| 13. ANDROIĆ BRAJČIĆ, Ines | Chef de secteur, Ministère de la Construction et de l'Aménagement du territoire, |
| EQUATEUR | |
| 14. CHICAIZA NÚÑEZ, Oscar Valentino | Spécialiste de la réglementation du logement et coordinateur de gestion territoriale, Ministère du Développement urbain et du Logement |
| ESPAGNE | |
| 15. DE LA CRUZ, Angela | Directrice adjointe de l'Urbanisme, Ministère des travaux publics |
| FRANCE | |
| 16. SAPOVAL Yves-Laurent | Conseiller principal, Ministère de la Cohésion des territoires |
| 17. ANIESA Antonio | Membre du Cabinet, Plaine Commune |
| 18. RIES, Roland | Maire de Strasbourg et co-président de CGLU |
| 19. MORO, Christine | Ambassadrice, Déléguée pour l'Action Extérieure des Autorités Locales, Ministère des Affaires Etrangères |
| GABON | |
| 20. OSSOUKA RAPONDA, Rose Christiane | Maire de Libreville, Vice-Présidente de CGLU pour l'Afrique |
| 21. JOUMAS, Ulrich | Conseiller au Maire de Libreville |
| 22. LANDRY Posso, Noël | Conseiller au Maire de Libreville |
| ITALIE | |

| | |
|---|---|
| 23. BONACCINI, Stefano | Président d'Emilie-Romagne, Président du CCRE |
| IRAN | |
| 24. ISFAHANIZADEH, Hamid | Directeur du Bureau de Mashhad pour la Coopération Internationale (ISCO) & Bureau Asie du FMDV |
| 25. MEHRABANI, Mahdi Jalil | Expert principal Finances Municipales, Municipalité de Mashhad |
| JAPAN | |
| 26. SUZUKI, Yasutomo | Maire de Hamamatsu |
| 27. OTA, Haranobu | Relations internationales, ville de Hamamatsu |
| MOROCCO | |
| 28. SEFIANI, Mohamed | Maire de Chefchaouen |
| OMAN | |
| 29. AL MUTAWA, Mohmamed Ali Mohammed | Directeur Général, Ministère du Logement |
| 30. AL GHARIBI, Hamad Masoud | Directeur de la planification et des enquêtes, Ministère du Logement |
| PALESTINE | |
| 31. ABU ALHALAWA, Walid | Conseiller du Ministre pour la Coopération Internationale, Ministère des Gouvernements locaux |
| POLOGNE | |
| 32. DANILUK, Michal | Conseiller juridique, expert en logement et revitalisation, Ministère de l'Investissement et du développement économique |
| REPUBLIQUE TCHEQUE | |
| 33. ŠTORKOVÁ, Radka | Conseillère ministérielle, Ministère du Développement Régional |
| 34. LICK ŘEHOŘOVÁ, Jana | Chargée des politiques urbaines, Ministère du Développement Régional |
| SERBIE | |
| 35. TRKULJA, Siniša | Conseiller, Ministère de la construction, des transports et des infrastructures |
| THAILANDE | |
| 36. SNIDVONGS, POL. LT. GEN. Nadhapit | Vice-ministre de l'Intérieur, Ministère de l'Intérieur |
| 37. POCHANIE Kajonpredanon | Directeur du Bureau de la planification intégrée, Département des travaux publics et de l'aménagement du territoire, Ministère de l'Intérieur |
| 38. THONGCHAI Roachanakanan | Expert en planification architecturale, Département des travaux publics et de l'aménagement du territoire, Ministère de l'Intérieur |
| 39. THITIPORN Unaratana | Directeur de l'unité des affaires étrangères, Division des affaires étrangères, Ministère de l'Intérieur |
| 40. ISRANGKURA NA AYUTHAYA, Pattaraporn | Chargée de mission des affaires étrangères, Ministère de l'Intérieur |
| 41. CHANTRA, Peerapong | Directeur, Bureau des relations extérieures, Département des travaux publics et de l'aménagement du territoire, Ministère de l'Intérieur |
| 42. SUDPRASERT, Pachara | Chargée de mission, Bureau des relations extérieures, Département des travaux publics et de l'aménagement du territoire, Ministère de l'Intérieur |
| 43. KANGWANJIT, Usanee | Secrétaire permanente adjointe, Ministère du développement social et de la sécurité humaine |
| 44. CHOORITH, Tanareerat | Spécialiste des relations extérieures, ministère du Développement social et de la Sécurité humaine |
| 45. NOPPALADAROM, Thipparat | Conseillère Relations internationales, Community Organizations |

| | |
|---|---|
| | Development Institute |
| 46. CHANPREECHAYA, Pissinee | Chef, Unité des relations internationales, Community Organizations Development Institute |
| 47. WONGWIENGCHAN, Noppadol | Gouverneur adjoint, Office National du Logement |
| 48. VIWATBORVORNWONG, Dulmonchai | Assistant Gouverneur, Office National du Logement |
| 49. VICHIT, Angkana | Analyste des politiques et de la planification, Division de la coopération technique Département des études sur le développement du logement, Office National du Logement |
| 50. SUWANNAWORN, Sureeporn | Directeur de la Division de la coopération technique. Département des études de développement du logement, Office National du Logement |
| TURQUIE | |
| 51. YILMAZ Yücel | Maire de Karesi |
| ZAMBIE | |
| 52. ZULU, Danny | Chef du Département de la planification et de l'information, Ministère des gouvernements locaux |
| SAINT SIEGE (Observateur) | |
| 53. RUDELLI, Paolo | Observateur permanent, Mission permanente d'observation du Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe |
| 54. ITARUMA, John Baptist | Observateur permanent adjoint, Mission permanente d'observation du Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe |
| 55. FANTUCCHIO, Tiziana | Stagiaire, Mission permanente d'observation du Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe |
| NATIONS UNIES | |
| 56. MOHD SHARIF, Maimunah | Directrice exécutive, ONU-Habitat |
| 57. DECORTE, Filiep | Directeur adjoint, Bureau de liaison de New York, ONU-Habitat |
| 58. LOPEZ CARAMAZANA, Diana | Chef du service des gouvernement locaux et de la décentralisation, ONU-Habitat |
| 59. PERUCCA Fabienne | Conseillère en gouvernance urbaine, ONU-Habitat |
| 60. AKHTAR, Tehmina | Directrice adjointe, Département du financement du développement local, Fonds d'équipement des Nations Unies |
| 61. GILL, Amita | Spécialiste de la gouvernance locale, Programme des Nations Unies pour le développement |
| UNION EUROPEENE | |
| 62. GHARBI, Nicolas | Coordinateur de politique - Politique urbaine globale, DG REGIO, Commission européenne |
| BLOOMBERG PHILANTHROPIES | |
| 63. ANDERSON, James | Directeur de l'innovation des gouvernements |
| FORUM DES GOUVERNEMENTS LOCAUX DU COMMONWEALTH | |
| 64. MUNRO, Greg | Secrétaire Général |
| COUNSEIL DE L'EUROPE | |
| 65. MOSLER-TÖRNSTRÖM, Gudrun | Présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux |
| 66. TATARENKO, Alina | Chef du Centre d'expertise pour la réforme de l'administration locale |
| 67. POPESCU, Daniel | Chef du département de la gouvernance démocratique |
| 68. CHATZIPETROU, Aikaterini | Assistante de projet, Centre d'expertise pour la réforme de l'administration locale |
| 69. PIFERI, Claudia | Chargé de projet, Centre d'expertise pour la réforme de l'administration locale |
| 70. D'ALESSANDRO, Ivana | Chef de l'Unité des Cités Interculturelles |

| RESEAU DEU CLGU (CITES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS) | |
|---|---|
| 71. SAIZ, Emilia | Secrétaire Général, CGLU |
| 72. BILSKY, Edgardo | Directeur des études, CGLU |
| 73. ELONG MBASSI, Jean-Pierre | Secrétaire Général, CGLU Africa |
| 74. TJANDRADEWI, Bernadia | Secrétaire Général, CGLU ASPAC |
| 75. DE LA VARGA, Octavi | Secrétaire Général, Metropolis |
| 76. VALLIER, Frederic | Secrétaire Général CCRE |
| 77. KORKMAZ, Salim | Coordinateur Général, CGLU-MEWA |
| 78. KARATAŞ, Tuğçe | Chargé de mission politique, CGLU-MEWA |
| 79. AL-SABBAGH, Randa | Chargé de mission politique, CGLU-MEWA |
| 80. OUSSIDHOUM, Firdaous | Coordinatrice Forum des Villes Intermédiaires CGLU |
| 81. FLÉTY, Amanda | Coordinatrice du Comité de CGLU sur l'Inclusion sociale, la Démocratie participative et les Droits de l'homme |
| 82. RAMÍREZ, Guillem | Chargé de mission politique, CGLU |